

# LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 4079 du Mardi 16 Août 2021 - 69<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

## CORNICHE

### Réouverture à la circulation de la corniche de Brazzaville

Vue de la corniche (P.6)



## FETE DU 15 AOUT

### Le 61<sup>e</sup> anniversaire célébré dans la sobriété

(P.3)

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

### L'abbé Sébastien Zoubakéla rappelé à Dieu

Nous avons appris avec consternation le décès de l'abbé Sébastien Zoubakéla, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, en séjour de santé en Italie, décès survenu en Italie, dans l'après-midi du dimanche 15 août 2021, en la solennité de l'Assomption. En attendant le rapatriement de sa dépouille et le programme officiel de ses obsèques, La Semaine Africaine présente ses condoléances au clergé de Brazzaville et à la famille biologique du disparu.



EDITORIAL  
Sœurs  
en  
douleur

PROMO LIPANDA+

LE DECODEUR HD  
A PARTIR DE LA FORMULE ACCESS

5000 FCFA

BONNE FETE DE  
L'INDEPENDANCE

06 877 92 92  
CANAL+ CONGO

LES BOUQUETS  
CANAL+

## AVIS DE RECRUTEMENT :

### Poste : 2 Adjoint.e Chef de Projet Gestion des Risques des catastrophes.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet intitulé Renforcement de la résilience et des institutions locales face aux risques de catastrophes en République du Congo, par la Croix-Rouge française (CRF) dans le corridor fluvial dans le Département de la cuvette centrale et des quartiers périphériques de Brazzaville, la Délégation de la Croix Rouge Française cherche à recruter deux(2) Adjoint.e Chef de Projet basé.e à Brazzaville (La description complète du poste est disponible au bureau de la CRF).

**NB : Il est demandé aux candidats de bien spécifier dans leurs demandes de candidature les lieux de travail de préférence**

Supervision hiérarchique :	Chef de Projet
Statut :	Salarié à temps plein
Durée du contrat :	Contrat à durée déterminée (18 mois)
Lieu de travail :	Brazzaville (1) et Oyo (1)
Horaire de travail :	De lundi à vendredi de 8h à 16h30

#### I-RESPONSABILITES PRINCIPALES

Sous la responsabilité et la supervision du Chef de projet gestion des risques de catastrophes, l'adjoint chef de projet gestion des risques de catastrophes est responsable de la coordination et la supervision de toutes les activités du projet, de la conception des outils de collecte des données, de la rédaction et de l'analyse des rapports, du management de l'équipe, la gestion du matériel du projet, la gestion du budget et de la représentation dans sa zone de responsabilité.

#### II-TACHES SPECIFIQUES RATTACHEES AUX RESPONSABILITEES PRINCIPALES :

- \*Assurer la coordination et la supervision de toutes les activités du projet
- \*Assurer la bonne gestion managériale des personnes sous sa responsabilité, et renforcer leurs compétences
- \*Concevoir les outils, collecter, rédiger et analyser les rapports
- \*Appuyer les activités de coordination et de repré-

sentation

#### Qualifications requises :

- Titulaire d'une Licence/Maitrise en Gestion des Risques Naturels et/ou en Gestion des Projets, sciences sociales ou tout autre diplôme connexe.
- Spécificités :
- Expérience en gestion des outils associés avec les institutions publiques ;
- Avoir une bonne expérience en matière de planification, coordination et suivi/évaluation de projet et programme similaire ;
- Connaissances et compétences obligatoires
- \*Connaissance des programmes et des outils GRC ;
- \*Gestion/Management d'équipe ; parfaite maitrise de la langue française ;
- \*Maîtrise du pack Office (Word, Excel, Power Point), Internet
- \*Expérience en protection civile et gestion des catastrophes ;
- \*Bonnes qualités pédagogiques et de négociation ;
- \*Capacité d'analyse, de synthèse et de proposition;



croix-rouge française  
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

Savoir nager

- Connaissances et compétences appréciées
- \*Connaissance des langues locales un atout ; expérience au sein du Mouvement Croix-Rouge / Croissant-Rouge ; expérience professionnelle dans une ONG internationale ou nationale ;

Le dossier de candidature devra comprendre un CV, certificat(s) de travail, copie(s) légalisée(s) du ou des diplôme(s), une lettre de motivation. Les originaux du (des) diplôme(s) et certificat(s) de travail devront être présentés sans exception le jour de l'entretien de recrutement. Lieu de dépôt : Délégation de la Croix-Rouge Française (poste de sécurité) en face de PEFAO Hôtel:/ Bureau CRC Madingou (Bouenza)

Les dossiers de candidature par e-mail sont envoyés aux adresses : Patrice.ngoulougoulou@croix-rouge.fr avec copie. Benoit Box <benoit.box@croix-rouge.fr> Pius Ramazani pius.ramazani@croix-rouge.fr noubaindarone@gmail.com

Dernier délais de dépôt et d'envoi : 31 Août 2021 à 16h 30

Nous rappelons à tous que les dossiers des candidats non retenus ne seront pas restitués. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés

Les candidatures féminines sont vivement encouragées

Brazzaville, le 04 août 2021

Coordinateur Ressources Humaine

## AVIS DE RECRUTEMENT

### Poste : (5) Mobilisateurs.trices Communautaires de Projet Gestion des Risques des Catastrophes

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet intitulé Renforcement de la résilience et des institutions locales face aux risques de catastrophes en République du Congo, par la Croix-Rouge française (CRF) dans le corridor fluvial dans le Département de la cuvette centrale et des quartiers périphériques de Brazzaville, la Délégation de la Croix Rouge Française cherche à recruter deux (2) Mobilisateurs.trices Communautaires : 2 basé.es à Mossaka ; 1 basé.e à Loukolela et 2 basé.es à Brazzaville

**NB : Il est demandé aux candidats de bien spécifier dans leurs demandes de candidature les lieux de travail de préférence.**

Supervision hiérarchique :	Adjoint chef de projet
Statut :	Salarié à temps plein
Durée du contrat :	Contrat à durée déterminée 12 mois renouvelable
Lieu de travail :	MOSSAKA(2) ; LOUKOLELA(1) et BRAZZAVILLE(2)
Horaire de travail :	De lundi à vendredi de 8h à 16h30

#### I- RESPONSABILITES PRINCIPALES

Sous la responsabilité et la supervision de l'Adjoint chef de projet, le.la mobilisateur. trice communautaire du projet Gestion des risques de catastrophes est responsable du suivi de la mise en œuvre et le contrôle des activités communautaires dans sa zone de responsabilité et assurer le maintien de son dynamisme (Description complète disponible à la CRF).

#### II-TACHES SPECIFIQUES RATTACHEES AUX RESPONSABILITEES PRINCIPALES :

- A-la mobilisateur. trice communautaire aura pour responsabilités la liste suivante (non exhaustive)
- 1) Assurer la mise en place de la stratégie de sensibilisation et de mobilisation communautaires dans les zones d'intervention
- 2) Assurer le suivi des activités communautaires mise en

place dans les Zones d'intervention

3) Entretenir un bon contact de collaborations avec les parties prenantes du projet au niveau communautaire

Qualifications requises :

Titulaire au moins d'un bac+2 en sciences sociales, Gestion des risques Naturels ou tout autre diplôme équivalent.

#### Spécificités :

Avoir au moins une expérience professionnelle significative d'un an dans la mobilisation communautaire, l'animation et la facilitation communautaire dans une ONG

#### Connaissances et compétences obligatoires

- \*Connaissance des programmes et outils de Gestion des Risques de Catastrophes ;
- \*Parfaite maitrise de la langue française et des langues locales (Lingala...);
- \*Expérience en protection civile et gestion des catastrophes;
- \*Bonnes qualités de facilitation et d'animation ;



croix-rouge française  
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

\*Apte physiquement pour effectuer les déplacements sur le terrain (90% temps de déplacement sur terrain) et donc être titulaire d'un permis de conduire de catégorie A (moto) ; être capable de nager

Connaissances et compétences appréciées

\*Connaissance de la zone et des langues locales est un atout ;

\*Expérience au sein du Mouvement Croix-Rouge / Croissant-Rouge ;

\*Avoir travaillé dans l'humanitaire serait un atout ;

Le dossier de candidature devra comprendre un CV, certificat(s) de travail, copie(s) légalisée(s) du ou des diplôme(s), une lettre de motivation. Les originaux du (des) diplôme(s) et certificat(s) de travail devront être présentés sans exception le jour de l'entretien de recrutement. Lieu de dépôt : Délégation de la Croix-Rouge Française (poste de sécurité) en face de PEFAO Hôtel:/ Bureau CRC Madingou (Bouenza)

Les dossiers de candidature par e-mail sont envoyés aux adresses : Patrice.ngoulougoulou@croix-rouge.fr avec copie. Benoit Box <benoit.box@croix-rouge.fr> Pius Ramazani pius.ramazani@croix-rouge.fr noubaindarone@gmail.com

Dernier délais de dépôt et d'envoi : 31 Août 2021 à 16h 30

Nous rappelons à tous que les dossiers des candidats non retenus ne seront pas restitués. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées

Brazzaville, le 04 août 2021

Coordinateur Ressources Humaine

SOLENNITES

# Le 61<sup>e</sup> anniversaire célébré dans la sobriété

C'est sous un format réduit en raison de la pandémie de la COVID-19 que le République du Congo a célébré le 15 août 2021 le 61<sup>e</sup> anniversaire de son accession à la souveraineté internationale sous le thème: «Dans la paix, résilients face au COVID-19, solidaires dans la vaccination, relançons notre économie».

Le clou de l'événement a été la prise d'armes organisée sur l'esplanade du Palais des congrès sous l'autorité du Chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso. En présence des présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale, les membres du Gouvernement, les parlementaires, les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques, le haut commandement militaire, les corps constitués nationaux. Le premier ministre, Anatole Collinet Makosso a fait une évocation autour de la notion d'Etat. Il a fait l'éloge des pères fondateurs qui ont tellement cru en l'unité du pays qu'ils l'ont mise en relief dans les différents symboles de la République à commencer par l'hymne national: «La Congolaise, avec ses trois couplets. Le premier couplet fait l'apologie de l'indépendance qui annonce le bonheur du peuple libéré après une longue lutte. Le deuxième couplet vante la beauté du relief, de la végétation et de l'hydrographie du Congo, propriété d'un seul peuple, d'une seule âme et d'un seul cœur ardent et fier; fier de la richesse de notre pays. Le troisième couplet invite l'ensemble du peuple à défendre la patrie, à bien servir l'Etat, quitte à mourir pour servir d'exemple aux générations futures», a-t-il indiqué. Le refrain, a-t-il poursuivi, «exprime la liesse populaire, en implorant l'unité de tous et en rappelant que ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous divise. La devise reprend le concept de l'Unité. Et pour sceller cette unité et aller vers le progrès, les pères fonda-

teurs nous exhortent au travail. Car le travail libère l'homme et l'ennoblit. Un pays ne peut réaliser son développement social, économique et acquérir son indépendance véritable que grâce au travail, et au travail bien fait. Essayons de travailler suivant l'exhortation de Martin Luther King en faisant l'effort, qui que nous soyons, d'être le meilleur, là où l'Etat nous emploie, et que nous accomplissions notre besogne comme s'il s'agissait d'une mission spéciale que nous avait confiée Dieu le créateur». Pour le premier ministre, le choix du drapeau comme symbole de l'Etat, n'est pas non plus le fait du hasard. «Tout semble avoir été bien pensé par nos pères fondateurs. Le drapeau national est représenté par une bannière aux couleurs vert, jaune et rouge. Le vert symbolise la paix et rappelle les vastes étendues forestières de la végétation congolaise intégrées dans le bassin du Congo, deuxième poumon écologique de la planète après l'Amazonie. Il est également le symbole de notre espérance dans l'avenir économique et social du pays. Le jaune exprime notre volonté d'union et de notre traditionnel sens de l'hospitalité, et le rouge exprime le courage et l'ardeur du peuple congolais». Après avoir forgé notre Etat indépendant et souverain, «nous nous sommes investis à créer l'Etat de droit. Oui ! L'Etat dont nous célébrons l'indépendance aujourd'hui est un Etat de droit», a précisé le premier ministre qui pense que la volonté du peuple de promouvoir l'Etat de droit, débarrassé de



"Pendant la revue des troupes



Anatole Collinet Makosso

la corruption et de toutes malversations financières est inébranlable. «L'Etat de droit c'est cet Etat où les décisions de justice rendues au nom du peuple congolais sont exécutées sans surcharge démagogique. Lorsqu'on a fait du tort à l'Etat et à la République, on se doit de faire preuve de contrition, d'humilité et de repentance. L'histoire de notre pays nous enseigne que nombreux sont nos compatriotes, au nom de la République fraternelle, qui ont bénéficié de l'amnistie et du pardon de notre peuple, lorsque dans un élan de repentance ils ont témoigné de l'empathie et regretté les actes posés. Il leur suffisait de s'engager à ne pas revenir sur les lieux de leurs crimes», a-t-il rappelé. Et d'ajouter: «L'Etat dont nous

célébrons l'indépendance aujourd'hui, c'est l'Etat du peuple travailleur, l'Etat d'une jeunesse décomplexée qui sait se prendre en charge en s'engageant dans la production des richesses par la création des start-up dans l'agriculture, le numérique, l'artisanat, le tourisme et la culture. L'Etat dont nous célébrons l'indépendance aujourd'hui, c'est l'Etat de la femme congolaise laborieuse, représentée dans le sceau de la République assise, avec ses tresses raffinées, sur un tabouret traditionnel, tenant sur ses genoux les tables de la loi qu'elle soutient de son bras gauche, conviant ses compatriotes à l'unité, au travail et au progrès», a conclu Anatole Collinet Makosso

Cyr Armel YABBAT-NGO

PARLEMENT

## Les deux Chambres ont salué la mémoire du sénateur Jean-Pierre Manoukou-Kouba

Les Chambres du Parlement ont clos le 13 août dernier leur 12<sup>e</sup> session ordinaire sur fond d'hommages au sénateur Jean-Pierre Manoukou-Kouba, décédé le 2 août, au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville. Les deux Chambres ont insisté sur les impératifs sanitaires.

Sur les 13 affaires inscrites à leur ordre du jour, les députés ont pu examiner et adopter 10 affaires. Après avoir fait observer une minute de silence en mémoire du sénateur Jean-Pierre Manoukou-Kouba, le président de l'Assemblée nationale, a estimé que l'amélioration de la fréquence de paiement des salaires et autres rémunérations, constatée, est comme l'hirondelle qui annonce le beau temps. «Malheureusement, nous ne pouvons envisager un avenir meilleur que si nous remportons la victoire

sur le coronavirus», a-t-il fait savoir. Pour l'heure, le seul remède proposé par la science, est la vaccination. «A tort, les forces négatives, sans solution alternative possible, incitent les personnes fragiles d'esprit à ne point répondre à l'appel de la République à se faire vacciner», a-t-il indiqué. Isidore Mvoubi a expliqué que l'heure est grave. «Vaccinons-nous, faisons vacciner ceux des nôtres et autour de nous. Nous aurions ainsi sauvé nos vies et les vies des autres. Je sais compter sur le Gou-



Jean-Pierre Manoukou-Kouba

vernement afin de créer les conditions d'implication des députés dans cette bataille pour donner un effet d'amplification au travail de sensibilisation qui se mène aujourd'hui sur le terrain, hélas sans grand succès», a-t-il reconnu.

Dans son allocution, Pierre Ngolo, très ému par la disparition du sénateur Jean-Pierre Manoukou-Kouba, a salué la mémoire du défunt. Il a loué les qualités à la fois d'un parlementaire rompu aux dossiers, d'un haut cadre de conception et d'un travailleur infatigable qui le caractérisaient. Pour lui, si la mort demeure, pour chaque être vivant, la campagne de tout temps, celle du président de la Commission des Affaires juridiques et administratives du Sénat, «bouleverse et traumatise par sa singularité». «Pendant que nous sommes ici à l'hémicycle, son corps inerte, sans vie se trouve placé au fond à la morgue municipale de Brazzaville», a-t-il indiqué, tout en lui adressant ce message de compassion: «Vénérable président de la CAJA, mon cher ami, mon très frère, toi qui as résolu de nous abandonner sans donner le

Editorial

## Sœurs en douleur

La République sœur d'Haïti est de nouveau pliée sous la douleur des événements naturels et des contingences de la vie. On dirait un acharnement sur nos frères et sœurs, tellement les événements difficiles se succèdent, causant des morts innombrables. Au moment où ces lignes sont écrites, ces morts se chiffrent à presque 1400 ; hommes, femmes et enfants gémissent sous les décombres après les tremblements de terre de samedi et dimanche.

En 2010 déjà, un tremblement de terre dévastateur avait fait plus de 200.000, et le pays commençait à peine à se relever de cette première mise à genoux. Ensuite a suivi une longue crise politique, qui a vu s'alterner au pouvoir les personnalités les plus diverses (y compris un prêtre, le Père Jean-Bertrand Aristide), alors que Haïti était traversé par des épisodes de violence confinant au gangstérisme généralisé. Le dernier Président de la République, Jovenel Moïse, en est mort : l'enquête est toujours en cours pour déterminer ses assassins.

Comme tous les pays, Haïti est aussi en proie à cette pandémie de coronavirus qui ne laisse personne dans la quiétude. Le virus s'y développe et y a causé de nombreux morts; il n'a pas été écrasé par la survenue du tremblement de terre. Le pays, qui était encore sous l'effet du premier tremblement de terre de 2010, a vu son système sanitaire pris en étau par un mal d'autant plus meurtrier qu'il est invisible. Le virus ajoute au poids des meurtrissures d'un peuple et d'une Nation.

Haïti est géographiquement loin de nous. Mais ce pays des Caraïbes est plus près de nous que nombreux le pensent. D'abord, parce que, colonisé comme nous, il a su relever sa tête une première fois à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, affrontant l'armée de Napoléon. Il sut la relever une deuxième fois en gagnant son indépendance, en 1804, établissant ainsi la primauté absolue de la première République noire à gagner son indépendance. Et cette primauté n'en rend que plus douloureuse la succession des malheurs qui s'abattent sur un pays frère alors que nous chantons notre propre indépendance.

Frère, oui, parce que tous les historiens, les linguistes et les anthropologues l'attestent : beaucoup des esclaves qui ont peuplé Haïti venaient de la baie de Loango, au Congo. Dans le parler, les cosmogonies et les rites culturels, il reste une trace vivace des traits congolais chez les Haïtiens. C'est donc un peu de nous qui se consume sous les gravats des Gonaïves. Non que la douleur qui nous touche ne doive être que celle des proches, mais à regarder un drame qui se consume sous nos yeux, nous en oublions que ceux qui se tordent de douleur là-bas, c'est aussi nous.

Albert S. MIANZOUKOUTA

moindre signal de la rupture, laissant de fait un grand vide, un vide difficile à combler tant au niveau du Sénat qu'au sein de notre famille politique, sache que nous ne l'oublions jamais. De la meilleure manière nous honorons ta mémoire, en cultivant les valeurs du travail, du dialogue, de la pondération, de l'humilité et de la discipline auxquelles tu es resté attaché toute ta vie. Va! Que la terre de nos ancêtres te soit légère et que tu y repose en paix», a déclaré Pierre Ngolo.

Il a réaffirmé la détermination du Sénat à se positionner comme un levier sûr de la promotion de la bonne gouvernance et de la transparence par ses fonctions de modérateur et de Conseil de la Nation. Le président du Sénat est également revenu sur la séance des questions orales avec débats au Gouvernement du 4 août dernier. «Au terme de cet exercice, nous avons souligné et salué l'engagement du Gouvernement à œuvrer pour

l'amélioration des conditions de vivre ensemble des Congolais, l'accent devrait être mis sur le paiement des pensions des retraités ainsi que sur l'appui financier aux collectivités locales», a-t-il dit.

De ce débat, a-t-il poursuivi, «nous avons retenu que la problématique de la redévance audiovisuelle continue à se poser. Voilà pourquoi, les rapporteurs spéciaux ont été, une fois de plus, commis de poursuivre leur mission en veillant à la régularité des versements des fonds collectés, à la bonne gestion de ceux-ci et à l'actualisation des textes».

Au plan sanitaire, Pierre Ngolo a appelé la population à vaincre tous les préjugés et à se mobiliser résolument pour se faire vacciner. A noter que sur les 17 affaires inscrites à l'ordre du jour du Sénat, 15 ont été adoptées dont le projet portant loi de finances rectificative pour l'année 2021.

Cyr Armel YABBAT-NGO

COOPERATION

# Les adieux de Raul Mateus Paula à Isidore Mvouba

**En fin de mission en République du Congo, l'ambassadeur, chef de la délégation de l'Union Européenne au Congo, Raul Mateus Paula, était le 10 août dernier est allé faire ses adieux au président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba.**

Les deux interlocuteurs ont fait le tour d'horizon de la coopération entre le Congo et l'Union européenne. «De nombreux axes de notre partenariat ont été renforcés dans le domaine de l'environnement, notamment», a noté le diplomate européen.

Le Bassin du Congo abrite le deuxième poumon du monde qu'est la forêt. Pour cela, «nous avons travaillé dans les aires protégées, la gouvernance des forêts, la diversification de l'économie, le soutien à la société civile, les chaînes de valeur et l'agriculture. Ce sont des sujets importants», a souligné M. Mateus Paula.

Pour lui, les réformes amorcées par le Gouvernement devraient permettre de s'attaquer aux défis auxquels le Congo fait face. La relance de l'économie qui doit être davantage orientée vers l'économie verte et les énergies renouvelables, le pays étant trop dépendant des hydrocarbures.

Mais il s'est dit optimiste quant à l'avenir : «Il y a des axes importants de la coopération. On a aussi évoqué la diplomatie parlementaire. La COVID-19 a rendu difficiles les voyages et j'ai bon espoir que cette crise, en perspective de l'augmentation de la vaccination, devrait permettre de renforcer les rencontres et la coopération internationale».

Raul Mateus Paula, parlant de l'environnement, a appelé à la préservation de celui-ci. «Vous avez entendu le rapport du

groupe des experts internationaux? Ils nous annoncent des catastrophes si l'on ne fait pas attention. Ces catastrophes sont déjà là. Voyez ce qui se passe en Turquie, en Grèce, aux Etats-Unis. Les feux, les inondations un peu partout en Europe et en Chine. Donc, nous sommes déjà au bord du gouffre. Les forêts et les tourbières qu'abrite le Congo sont un bien pour l'humanité».

Le diplomate européen a remercié le Congo pour l'accueil chaleureux dont il a fait l'objet, ainsi que pour la générosité de la population. «Je me suis senti chez moi. J'en suis très heureux et je remercie chacun de vous, y compris les journalistes ont toujours été présents dans nos cérémonies».

**«Les relations entre le Sénégal et le Congo sont très excellentes»,  
Lo Abou**

Le 11 août, le président de l'Assemblée nationale, Isidore



Lo Abou et Isidore Mvouba

Mvouba, a reçu en audience le nouvel ambassadeur de la République du Sénégal au Congo, Lo Abou, venu lui présenter ses civilités.

Cette visite entre dans le cadre d'une série de rencontres que le diplomate sénégalais a entreprises depuis quelques jours auprès des autorités congolaises. «Nous avons



Raul Mateus Paula.

eu un entretien empreint de convivialité, d'amitié et de fraternité. Comme vous le savez, les relations entre le Sénégal et le Congo sont excellentes. Il est de mon devoir d'aller rendre visite aux présidents des différentes Institutions. J'ai été bien reçu. L'un des objectifs de ma mission, c'est naturellement de renforcer cette relation, de consolider les acquis et d'explorer d'autres pistes de coopération», a-t-il déclaré.

**Jean Rosaire Ibarra promet d'établir des passerelles avec l'Assemblée nationale**

Dans le cadre de la poursuite de la série d'entretiens et des contacts qu'il a initiés depuis quelques temps auprès des organes de contrôle du pays,

le ministre du Contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les anti-valeurs dans l'administration publique, Jean Rosaire Ibarra, était l'hôte du président de l'Assemblée nationale le 12 août dernier.

«L'Assemblée nationale exerce la mission de contrôle à travers huit Commissions perma-



Jean Rosaire Ibarra

nentes. Il était très important pour nous de venir rencontrer la représentation nationale avec l'objectif d'établir les passerelles, d'harmoniser ces organes de contrôle, de nous enquêter de la problématique posée pour qu'on traduise dans les faits les grandes lignes d'orientation données par le Président de la République. Nous avons échangé et nous sortons de là très satisfaits pour cette première rencontre. Nous reviendrons pour restaurer ces passerelles pour que tous ces grands organes de contrôle du pays parlent plus ou moins de la même façon pour un contrôle efficace», a-t-il expliqué.

Pour le ministre, la lutte contre les anti-valeurs et la qualité du service appellent le concours de tous et non seulement des responsables. «Tous ensemble, on va traduire cela par des faits pour que ça soit réellement pris en compte et vécu par nos populations et nos dirigeants», a-t-il conclu

Cyr Armel YABBAT-NGO

fonctions au cours d'une cérémonie qui a eu lieu le mardi 10 août, à Brazzaville. C'était sous le patronage de M. Guy Paulin Dibakala, conseiller administratif et juridique du ministre de la Communication et des médias, porte-parole du Gouvernement, Thierry Lézin Mougalla.

La nouvelle directrice de la presse écrite et de l'édition est licenciée de la Faculté des lettres et des sciences humaines (FLSH), précisément du département des Sciences et techniques de la communication (STC), depuis 1999.

Journaliste de niveau 3, elle occupait, depuis 2017, le poste de cheffe de service de la presse écrite.

Mariée à M. Crépin Bonaventure Dzondo, elle est mère de quatre enfants.

V.C.Y.

ALIMENTATION

# Le Congo dispose désormais d'un plan d'action national pour la sécurité alimentaire

Le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche a organisé jeudi 29 juillet dernier à Brazzaville, un atelier de validation du Plan d'action national de la sécurité sanitaire des aliments. C'était sous la direction du ministre de l'agriculture, Paul Valentin Ngombo. En présence des partenaires de l'Agences des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de la Banque mondiale, ainsi que des associations de défense des droits des consommateurs.



Pendant l'atelier

Ce plan visé la réforme du cadre juridique et institutionnel pour le rendre le plus performant, efficient et en cohérence avec les exigences internationales en matière de sécurité de l'hygiène alimentaire.

L'adoption de ce plan vient conforter le combat des associations de défense des consommateurs qui n'ont de cesse interpellé les pouvoirs publics à veiller aux bonnes conditions de conservation et commercialisation des produits congelés importés.

La consultante internationale, le docteur Hélène Coulibaly, expert en matière de sécurité alimentaire, a rappelé que le système sanitaire ne produit pas de résultats, car les textes sont vieux et ne sont plus applicables. Le nouveau plan, a-t-elle dit, «va réformer le cadre juridique et institutionnel pour que tous les aliments produits au Congo ou importés soient contrôlés, afin de gérer et limiter les risques et autres dangers qui impactent la santé de la population. Il est aussi question de renforcer les compétences des producteurs, des aliments, de sorte qu'ils soient capables de travailler et de produire des aliments sains».

Selon l'OMS, 75% des maladies émergentes pathogènes sont susceptibles de contaminer l'homme. On dénombre environ 600 millions de cas de maladies d'origine alimentaire par an. Les aliments insalubres présentent une menace pour la santé humaine et les économies mondiales. Le ministre de l'agriculture Paul Valentin Ngombo qui se réjouit de l'adoption de ce plan, a rappelé que ce nouveau système va permettre aux exploitants agricoles et aux opérateurs agroalimentaires de développer leurs activités en toute sérénité et de renforcer la présence du made in Congo sur le marché international. «Ce plan va aider à mettre un accent particulier sur la labélisation et la normalisation pour une traçabilité assurée des produits agricoles, et sécurité sanitaire des aliments est devenue un sujet de préoccupation. Nous devons nous rassurer que les congolais mangent des aliments sains à tous les stades de la chaîne alimentaire de production agricole en passant par la transformation avant d'arriver au stockage, la distribution et la consommation», a-t-il précisé.

Il a sollicité l'accompagnement des partenaires techniques et financiers dans l'exécution de ce plan. Pour sa part, la représentante de la FAO au Congo, Mme Yannick Ariane Rasoarimanana, a rappelé que la sécurité sanitaire alimentaire fait partie du programme d'intervention et de redressement dans le contexte de la COVID-19 mené par la FAO en partenariat avec ses collaborateurs, de sorte que la pandémie ne perturbe pas les fonctionnalités des systèmes alimentaires, les moyens d'existence et les économies locales.

Pascal-AZAD DOKO

## L'alimentation de l'enfant de 0 à 5 ans

- 0 à 6 mois: allaiter au sein aussi souvent que l'enfant le réclame, jour et nuit, au moins 8 fois en 24 heures. Ne pas donner d'autres aliments ou liquides.

- 6 mois à 9 mois: allaiter au sein aussi souvent que l'enfant le réclame, jour et nuit au moins 8 fois en 24 heures. Donner 3 repas par jour: 2 bols de bouillies enrichies (1 le matin et



Pr Samuel Nzingoula

(Suite en page 5)

PRESSE

# Une dame à la tête de la Direction de la presse écrite et de l'édition!

Une grande première! Par décret n°2021-368 du 23 juillet 2021 signé par le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, Mme Alphonsine Claire Nadège Mounquengui Koumbi, journaliste de niveau III, a été nommé directrice de la presse écrite et de l'édition à la Direction générale de l'Administration de l'information, une structure relevant du Ministère de la Communication et des médias.

La nouvelle promue remplace M. Auguste Louviboudoulou, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Elle a été installée dans ses



Mme Alphonsine Claire Nadège Mounquengui Koumbi

PARTI «RENAISSANCE»

# Le bureau fédéral de Pointe-Noire installé

Le 31 juillet 2021 a eu lieu l'assemblée générale constitutive de la fédération de Pointe-Noire du Parti Renaissance, sous l'autorité de Jean-Paul Bouiti, le président national. Ces assises ont abouti à l'élection de M. Jean Mankessi au poste de président de la fédération Renaissance de Pointe-Noire.

Après l'obtention de son agrément récemment, le Parti Renaissance s'attèle maintenant à la mise en place de ses instances intermédiaires et de base. C'est dans ce cadre que les sections fédérales de Renaissance des six arrondissements du département de Pointe-Noire avaient été convoquées en assemblée générale pour l'élection du bureau fédéral du département de Pointe-Noire.

A l'issue des travaux, un bureau fédéral provisoire de sept membres a été élu, avec comme président M. Jean Mankessi, enseignant de carrière, climatologue de son état. Emu, l'heureux élu a déclaré entre autres: «c'est un sentiment de joie et d'émotion qui

m'anime, parce que je ne m'attendais pas à être à ce niveau de responsabilité. La fédération de Pointe-Noire est une grande entité avec une grande diversité. De ce fait je dois être à la hauteur des missions qui me sont confiées. Nous sommes des légalistes et donc nous allons travailler en respectant les lois du pays. Nous allons faire l'effort de ne pas jeter le Parti dans les marasmes que nous avons connus. Un Parti politique n'est pas un parti de guerre, mais plutôt de lutte des idées pour la conquête du pouvoir, en vue d'être au service du peuple. Nous sommes un parti de la sociale démocratie pour le progrès. Le président national Jean-Paul Bouiti nous a donné quelques orientations



Les membres du bureau fédéral

que je vais devoir suivre».

Pour la circonstance, Jean Mankessi a lancé un cri de cœur à l'endroit des jeunes et à toutes les personnes valides du Congo. «Qu'ils comprennent la nécessité de ce que nous allons faire; c'est pour leur bien, pour leur avenir. Qu'ils prennent conscience du bien-fondé notre mouvement, a-t-il déclaré».

Jean BANZOUZI MALONGA

## Composition du bureau fédéral de Renaissance Pointe-Noire

Président: Jean Mankessi  
1er vice-président chargé de l'implantation: Itoua Xavier Gérard  
2e vice-présidente chargée de la formation: Mme Tchibota Niambi Marguerite  
Secrétaire chargé de l'administration: M. Kally Jean-Claude  
Secrétaire chargé de la communication: Hervé Kiminou-Missou  
Secrétaire chargé des finances: Mme Nguié Hortense  
Secrétaire chargé du suivi: M. Bizou Christian

connaissances et méthodes qui leur ont été transmises, afin de les traduire dans les faits au quotidien, pendant et après leur déploiement.

Pendant les deux jours qu'a duré la formation, les participants ont été édifiés sur plusieurs thèmes: "Résolution 2250 : présentation et résolution", "Paix et cohésion sociales dans les communautés", "Les typologies des conflits", "Les techniques de négociation et de médiation (niveau local)"...

Le vœu de la représentante de l'UNESCO est que cette rencontre soit «un tremplin vers la construction des réseaux des jeunes capables de contribuer et de soutenir les efforts de la reconstruction du Congo par la culture de la paix, la cohésion sociale et le vivre-ensemble».

«J'en appelle donc à votre sens de responsabilité et au sérieux qui vous ont toujours caractérisés dans la mise en œuvre des conclusions des ateliers de ce genre», a souligné, de son côté, le ministre Hugues Nguélonzé.

Au Congo, Brusly Clichy Lickiby est le coordonnateur du Payncop (Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix).

G.-S.M.

## FORMATION

# Promouvoir la culture de la paix et dire la paix

Une trentaine de jeunes leaders des associations des jeunes formateurs issus des OSC (Organisations de la société civile) et des professionnels des médias ont participé, du 12 au 13 août dernier à Brazzaville, à un atelier de formation sur la culture de la paix, la cohésion sociale et le vivre-ensemble.

la culture de la paix dans les esprits des citoyens, à travers des actions de formation et de renforcement des capacités, intègre la vision du Président Denis Sassou-Nguesso», a déclaré le ministre Hugues Nguélonzé lors de la céré-

Cet atelier, tenu dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la jeunesse et dont les thèmes ont porté sur «l'acceptation de l'autre tel qu'il est sans tenir compte de son origine ni de son genre, l'appropriation des valeurs citoyennes et les techniques de communication positive, constructive», pour paraphraser madame Fatoumata Barry Marega, représentante de l'UNESCO en République du Congo, a été organisé par le Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix (Payncop), antenne du Congo. Grâce à l'appui financier de l'UNESCO.

Le but était de contribuer à la promotion de la culture de la paix, des valeurs de paix, de



Hugues Nguélonzé et les représentants des organismes internationaux au milieu des participants à l'atelier

la communication non violente et de la résolution pacifique des conflits. Un projet auquel le ministère en charge de la Jeunesse adhère entièrement. D'autant plus que, «installer

monie solennelle d'ouverture. Pour le ministre, l'occasion était propice pour exhorter les bénéficiaires de la formation à mettre leurs atouts à profit en vue d'appréhender les différentes

(Suite de la page 4)

1 le soir), 1 collation à 16 heures. Servir l'enfant dans un bol séparé. Aider l'enfant à manger. Inciter l'enfant à finir son repas. Commencer si possible à allaiter avant de donner le repas.

- 9 mois à 12 mois: allaiter au sein aussi souvent que l'enfant le réclame, nuit et jour. Donner 4 repas par jour: 2 bols de bouillies enrichies (1 le matin et 1 le soir), 1 portion de repas

familial écrasé non épicé, 1 fois par jour. 1 collation à 16 heures. Servir l'enfant dans un bol séparé. Aider l'enfant à manger. Inciter l'enfant à finir son repas.

- 12 mois à 2 ans: donner 5 repas par jour: 1 bouillie enrichie ou pain beurré, ou beignets avec bol de lait le matin, 2 fois le repas familial écrasé non épicé midi et soir et 2 collations (10h et 16h). Servir l'enfant dans un bol séparé. Aider l'enfant à

manger et à finir son repas. - 2 ans à 5 ans: comme pour l'enfant de 2 ans.

NB/Composition:  
- BOUILLIES ENRICHIES = Farine de maïs ou de manioc, ou patate ou igname plus pate d'arachide ou poisson écrasé ou soja ou lait ou courge ou viande écrasée plus 1 cuillerée à café d'huile froide.

- COLLATION = 1 bol de lait ou 1 yaourt ou 1 gâteau

ou 1 tranche d'igname ou de patate douce ou une tartine ou un fruit (banane, mangue, orange etc...).

- PLAT FAMILIAL = Viande ou poisson, ou poulet ou chenilles, plus légumes ou haricot dé pédiculé, plus huile de palme, plus fougou ou manioc ou riz ou igname ou patate douce ou banane plantain

Professeur émérite Samuel NZINGOULA, Pédiatre

## Coup d'oeil en biais

### Peut-être va-t-on vers le rétablissement de l'unicité des caisses

D'après certaines informations, le ministère des Finances et du budget entend réaliser contre vents et marées la centralisation des finances publiques. Taxes forestières, minière, touristique, produits des amendes des Eaux et forêts, du ministère du Commerce, etc., étaient devenues la propriété privée de certains responsables et même des hauts fonctionnaires. Désormais, les recettes publiques enregistrées dans les administrations devraient prendre la direction du Trésor public. Il n'y aura plus, dit-on, de mini-recettes que les administrations ou les ministres peuvent utiliser selon leurs besoins et à leur guise. Chiche: on attend de voir!

### Allocation d'urgence: les arnaqueurs font leur retour

Alors qu'elle avait largement diminué ces derniers mois, l'escroquerie sur l'allocation d'urgence dédiée aux familles vulnérables revient en force. On a signalé il y a quelques jours des tentatives d'escrocs se faisant passer pour des agents du ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire afin de soutirer frauduleusement de l'argent aux paisibles citoyens. Ils envoient des messages électroniques aux bénéficiaires supposés annonçant leur éligibilité au Fonds national de solidarité, alors que certaines personnes visées n'ont jamais été recensées en amont. Il vaut mieux prévenir que guérir: alors, vigilance, vigilance!

### De gros dormeurs perturbateurs de messes!

Des chrétiens catholiques sur le chemin de l'église arrivent à l'heure à la messe de 5h30 ou de 6h00. Parmi eux, parfois des gens du troisième âge. C'est une performance à saluer, chapeau bas! Il y a par contre de gros dormeurs qui traînent les pieds. Ils arrivent toujours quand la messe a débuté depuis plusieurs minutes. Et malheureusement, certains parmi ceux-là n'observent pas la pause qui leur est demandée, d'attendre la fin d'une prière ou la fin d'une lecture liturgique, par exemple. Ils perturbent ainsi la prière avec le bruit de leurs chaussures!

### Un voleur rattrapé dans une église de réveil à Brazzaville

La scène s'est passée un bon matin de fin juillet dans un quartier de Ouenzé, le cinquième arrondissement de Brazzaville. Un voleur pris en chasse par une patrouille de Police, avait trouvé refuge dans une église de réveil au moment de la repentance. Essoufflé, cela ne l'a pas empêché de faire comme tout le monde: se mettre à prier à genoux, les mains levées au ciel et les yeux fermés. Mais les policiers l'ont vite repéré. Il ne leur restait plus qu'à le «cueillir» et le jeter dans leur véhicule.

### Régularisation de la reconstitution de carrière, un casse-tête pour les demandeurs!

Certains agents de la Fonction publique ayant fait valoir leurs droits à la retraite depuis 2015, 2016, voire 2017, par exemple, se plaignent de n'avoir pas encore obtenu leur note de cessation d'activité pour certains, ni celle de reconstitution de carrière pour d'autres qui demandent une régularisation. Trouver satisfaction, c'est un parcours du combattant pour maints fonctionnaires. La démarche souffre d'une lenteur inqualifiable. Conséquence: les usagers sont bloqués pour déposer le dossier de pension à la Caisse de retraite et sont contraints de vivre dans la précarité. Pourquoi doit-on attendre plusieurs mois, voire des années pour résoudre le problème de cette lenteur administrative? L'administration congolaise est la plus lente au monde!

### Où l'on en est avec les arriérés d'allocations des responsables de quartiers, à Mfilou-Ngamaba?

L'aurait-on oublié? Les arriérés d'allocations annuelles des chefs (160.000 francs CFA) et secrétaires (60.000 francs CFA) des quartiers de l'arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba s'étendraient, si l'on en croit leur collectif, sur 72 mois. L'allocation de 2017 aurait été versée aux responsables d'autres quartiers, sauf à ceux de Mfilou-Ngamaba, se plaignent ces derniers. Cette «dette intérieure» pourra-t-elle être apurée d'ici la fin de l'année? Ils sont accrochés à la diligence des autorités habilitées.

UEAC

## Evaluer la situation macro-économique dans la CEMAC en contexte de COVID-19

Prélude au prochain Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat de la Communauté après une série de rencontres virtuelles, la session extraordinaire du Conseil des ministres de l'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC) s'est tenue mardi 10 août dernier en présentiel au Cameroun. Cette rencontre a été placée sous les auspices d'Alamine Ousmane Mey, ministre de l'Economie, de la planification et de l'Aménagement du territoire du Cameroun, président du Conseil des ministres de l'UEAC. Il était assisté du Pr Daniel Ona Ondo, président de la Commission de la CEMAC. Rigobert Roger Andely, ministre des Finances de la République du Congo, ainsi que les ministres Hervé Ndoba, ministre des Finances de la RCA et le Dr Issa Doubragne, ministre de l'Economie de la République du Tchad y ont pris part.



Pendant la séance de travail

Au cours de la Session, les membres ont évalué la situation macro-économique dans la zone CEMAC et analysé les mesures de redressement.

La pandémie de la COVID-19 et ses effets dévastateurs sur les économies, a rappelé le Pr Daniel Ona Ondo, illustrent combien la CEMAC fait face à un dilemme de nature cornélienne, tiraillée qu'elle est entre l'impératif catégorique de sauver des vies humaines et, dans le même temps, affronter le désastre économique engendré par les mesures prises, notamment le confinement et la distanciation sociale. L'épreuve de la COVID-19, marquée par le confinement de la population et l'arrêt de l'économie, n'a pas été seulement inédite dans l'histoire. «Elle a été brutale et a fortement impacté tous nos modes de vie. Nos certitudes ont été contestées tandis que les traditionnels repères intellectuels qui nous servent de Kaléidoscope sur les sujets sociétaux sont brouillés».

Il a salué le sens de l'anticipation des institutions régionales qui, dans leurs domaines de compétence respective, ont pris des mesures destinées à soutenir les Etats membres et les acteurs économiques dans leurs initiatives diverses de lutte contre la pandémie et de recherche de solutions à court et moyen termes pour neutraliser ses conséquences les plus néfastes sur le développement économique et social et le processus d'intégration régionale.

Le ministre Alamine Ousmane Mey a quant à lui affirmé que la récession mondiale de 3,3% n'a pas épargné les pays. Dans le prolongement de la réponse communautaire à la crise économique de 2016, il sera question d'examiner avec pragmatisme et détermination les mesures idoines pour une rapide sortie de la crise et une relance de la croissance économique de manière forte, durable et inclusive.

Le président du Conseil des ministres de l'UEAC a aussi félicité l'ensemble des Etats pour la maîtrise à ce stade de la pandémie et pour les efforts ayant produit des résultats dans la sous-région. En effet, la mise en œuvre des premières réformes a abouti entre autres, à une consolidation budgétaire basée sur l'élargissement de l'assiette fiscale et sur l'amélioration de la qualité de la dépense publique. De même, la reconstitution du niveau de nos réserves de change assure la soutenabilité extérieure de nos Etats. Elle se poursuit avec la collaboration des principales sociétés exploitant nos ressources naturelles en vue du rapatriement des recettes d'exportation. La fusion effective des deux marchés financiers de la sous-région, ainsi que l'organisation d'une table ronde pour la mobilisation des financements en faveur des projets intégrateurs sont à saluer.

A noter que le ministre Rigobert Roger Andely a présidé jeudi 12 août dernier la 14<sup>e</sup> session ordinaire du comité de pilotage du Programme des réformes économiques et financières de la CEMAC (PREF-CEMAC). Au cours de ces assises, les ministres de l'Economie, des finances et de l'intégration ont examiné l'état de mise en œuvre des décisions et recommandations des précédentes sessions ordinaires. Ils ont aussi suivi le rapport sur l'état d'avancement du PREF-CEMAC et sur l'opérationnalisation du marché unifié de la sous-région.

A. N'K.-K.

«Le développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

CORNICHE

## Réouverture à la circulation de la corniche de Brazzaville

Effondrée dans la nuit du 8 au 9 janvier 2020 suite aux pluies diluviennes, le tronçon de la corniche endommagé, entre le restaurant «Mami Wata» et le rond-point du ministère de la Défense nationale, a été réouverte par Jean-Jacques Bouya, ministre de l'Aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier le samedi 14 août 2021. Les travaux ont duré dix-neuf mois et réalisés par la société China road and bridge corporation (CRBC).



Vue de la corniche

Après avoir retracé l'histoire des faits qui ont commandé à la réalisation de la corniche de Brazzaville, Oscar Otoka, coordonnateur technique des Grands travaux a souligné que l'occasion de la réouverture de ce tronçon au public a concerné la construction de l'exécution de 716 pieux de 15 mètres de profondeur en moyenne; la reconstruction du mur de soutènement sur une longueur de 230 mètres; les travaux de mise en œuvre des matériaux drainant de part et d'autre du mur de soutènement pour évacuer les eaux capillaires et d'infiltration; la reprise de la chaussée sur 250 mètres; l'abattage des palplanches sur 250 mètres le long du mur de soutènement reconstruit sur une profondeur de

13 mètres; l'exécution des travaux des réseaux enterrés (fibre optique et éclairage); l'exécution de 3 dalots de traversée de 35 mètres de long; l'exécution de 230 mètres des caniveaux longitudinaux. Il convient de signaler qu'à cause des contraintes liées au Corona virus, l'acheminement des candélabres et les mobiliers urbains a connu un retard et leur pose se fera dans un proche avenir. Après sa fermeture au public, la route de la corniche est maintenant réouverte à la circulation, grâce au travail de la reconstitution de la chaussée sur environ 230 m et un mur de soutènement sur la même longueur, en béton armé. Le maire de Brazzaville Dieudonné Bantsimba, a souligné que cette cérémonie de remise en service de la pro-

menade de Brazzaville était placée sous le signe de la célébration du 61<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance du Congo. Le maire, a par ailleurs, souligné que la réhabilitation de cette partie de la corniche relève de l'implication personnelle du Président de la République, et pendant les 19 mois des travaux de rénovation, les Brazzavillois qui ont fait preuve de patience, remercient le Chef de l'Etat qui n'a ménagé aucun effort pour aboutir à ces résultats.

«La corniche vient d'être rouverte à la circulation mais étant donné qu'il y a encore des interdictions à respecter, ceux qui aimeraient revisiter leur mythique espace

doivent se vacciner contre la COVID-19 pour être libres. Je profite de l'occasion pour interpeller les citoyens inciviques qui viennent creuser les abords de cette voie pour fragiliser l'infrastructure, comme certains le font sur le tronçon Case de Gaulle-pont du Djoué», a mis en garde Jean-Jacques Bouya.

Après le dégagement de la dalle en béton armé par le bulldozer symbolisant la réouverture à la circulation du premier tronçon de la corniche, le ministre Jean-Jacques Bouya et sa suite ont effectué un premier parcours des lieux.

Aybienevie

N'KOUKA-KOUDISSA

SANTE

## Assurer la ration alimentaire aux malades est une priorité pour l'hôpital de Makélékélé

Centre hospitalier parmi les plus importants du pays, l'hôpital de référence de Makélékélé se déploie chaque jour pour bâtir des stratégies en vue de figurer réellement comme un établissement de haut rang dans le microcosme des structures sanitaires de la capitale Brazzaville en général, et ceux du district sanitaire de l'arrondissement 1 Makélékélé, en particulier. Pour y parvenir, le staff dirigeant avec à sa tête Mme Ndawana née Annick Berthe Hemse Mikolo fait de la distribution des repas aux malades l'une de ses priorités.

L'objectif de la direction de l'hôpital depuis sa mise en place est d'offrir aux malades au moins un repas par jour. Mais cela n'est possible qu'avec le fonctionnement au régime normal du foyer de l'hôpital qui à ce jour héberge d'autres services. Pour pallier la difficulté, l'équipe dirigeante a mis en place un dispositif complémentaire pour soulager, voire approvisionner tant soit peu les malades. Il s'agit des kits constitués de diverses denrées alimentaires et d'autres vivres. L'opération tient grâce à la générosité et même à l'apport des partenaires dont l'Eglise évangélique du Congo (EEC), qui appuient l'hôpital dans ce volet. Lorsque les kits sont constitués, la distribution

dans les salles se fait une fois le mois, le premier samedi de chaque mois, jour consacré à la salubrité de l'hôpital, une activité menée par la directrice elle-même. Le samedi 7 août 2021, 127 malades internés dans les différents pavillons de l'hôpital ont bénéficié des kits alimentaires.

Lors de son récent comité de gestion tenu le 30 juillet dernier, la ration alimentaire des malades était au cœur des préoccupations de l'hôpital, notamment dans la communication de la directrice, très pathétique, lorsqu'elle a évoqué le point sur les ressources humaines, matérielles et financières de son hôpital, en se basant sur la période d'octobre 2020 à juin 2021. La question fait partie des



Une malade recevant le don de la directrice

tout premiers défis à relever pour un meilleur fonctionnement de la structure.

Si depuis 1968 l'hôpital de Makélékélé a été désigné comme un hôpital de base, de nos jours, à cause de son organigramme en révision et aussi grâce aux soins et services qu'il offre, le centre se présente bel et bien comme un hôpital de référence, ce qui se traduit également dans la qualité et la quantité des repas qu'il est appelé à procurer aux malades. La distribution de ces kits est ainsi devenue une tradition pour l'hôpital, tant la ration alimentaire comporte plus que jamais un des traitements de base administrés aux malades. Bien qu'affaiblis par leur

état de santé, les patients, à travers cette assistance par le repas recouvrent à la fois le sourire et le réconfort moral.

«Généralement les malades ne s'y attendent pas, c'est une surprise agréable pour eux. Mais nous souhaiterions mieux faire. L'idéal serait que nous puissions donner ne fût-ce qu'un repas par jour à nos malades parce que les parents ont des difficultés à faire des aller-retour pour leur apporter des vivres. Nous n'avons pas encore un foyer et une cuisine qui fonctionnent», a expliqué la directrice de l'hôpital.

Aristide Ghislain  
NGOUMA

## ZAMBIE

## Edgar Lungu reconnaît sa défaite face à Hakainde Hichilema

Dans peu de temps, la conduite des destinées de la Zambie sera confiée à l'opposant Hakainde Hichilema. Il est en tête des résultats provisoires du scrutin présidentiel publiés par la Commission électorale lundi 16 août 2021, qui lui accordent une avance confortable de près d'un million de suffrages sur le Président sortant, Edgar Lungu, au pouvoir depuis 2015.



Le Président élu Hakainde Hichilema

Celui-ci a reconnu sa défaite. Chose rare en Afrique où il est souvent dit qu'«on n'organise pas des élections pour les perdre», ce sera la troisième fois qu'une telle réalité se produira en Zambie: un Président en exercice est battu.

L'opposant Hakainde Hichilema, 59 ans, l'a très largement remporté face à son challenger, le Président sortant Edgar Lungu, selon la Commission électorale. Devant la presse

et internationale, Esau Chulu, président de la Commission électorale a fait savoir: «Je déclare Hakainde Hichilema Président élu de la République de Zambie en ce 16 août».

L'opposant a battu dans un raz de marée son rival de toujours, avec 2,8 millions de voix, soit près d'un million de plus que le Président sortant. La course

était pourtant annoncée serrée depuis des semaines, selon les sondages.

Une seule des 156 circonscriptions de ce pays d'Afrique australe n'avait pas encore été officiellement dépouillée lundi, mais la Commission a estimé que quels que soient les résultats, cela «ne risquait pas d'influer» sur la victoire de Hakainde Hichilema. C'est la troi-

sième fois que le candidat de l'opposition affrontait le Président Lungu dans les urnes. Sa victoire est déclarée après six tentatives infructueuses.

En 2016, il avait perdu de seulement 100 000 voix. Cette fois, la participation, très forte à plus de 70%, confirme l'engagement pour ce scrutin, durant lequel certains bureaux sont restés ouverts jusqu'à très tôt le matin du jour du scrutin, jeudi dernier pour permettre aux électeurs faisant la queue pendant des heures, d'accomplir leur devoir.

Dans la capitale Lusaka, des centaines de partisans se sont rassemblés dans la soirée, notamment devant la maison de l'homme d'affaires Hichilema. Vêtu de rouge, couleur de son parti, le Parti uni du développement national (UPND), ils ont dansé, klaxonné, fêté la victoire avant même les résultats définitifs, tant «HH» semblait assuré de l'emporter.

Gaule D'AMBERT

## RD CONGO

## Denis Mukwege dénonce des lenteurs de la justice transitionnelle

Le prix Nobel de la paix, Denis Mukwege s'est exprimé récemment sur les crimes commis à l'Est de la RDC, et pour lesquels la justice tarde à trancher. Il manifeste son impatience face aux lenteurs dans la mise en place d'un mécanisme de justice transitionnelle.

Cette justice est destinée à réparer les torts contre les victimes des crimes les plus graves commis depuis plus de deux décennies dans les provinces de l'Est de son pays, dans le Kivu, au Kasai ou au Tanganyika. «Le temps est



Le Dr Denis Mukwege

venu de traduire les paroles en actions. Où en est le projet?», s'interroge-t-il.

En août 2020, il y a eu une grande lueur d'espoir pour les organisations de la société civile. Félix Tshisekedi avait demandé au gouvernement de réfléchir sur la mise en place d'un mécanisme de justice transitionnelle. Le Président de la RDC avait sollicité et obtenu de l'aide du Haut-commissariat aux droits de l'homme des Nations unies. Le Dr Mukwege refait régulièrement pression, comme en septembre face au Parlement européen, ou plus récemment son plaidoyer pour stratégie nationale de justice transitionnelle.

Les lignes n'ont presque pas bougé, mais Salomé Ekila, porte-parole du docteur Mukwege reste optimiste: «On sent que ça peine à avancer. Il était prévu qu'il y ait des états généraux sur la justice transitionnelle cet été, on ne les a pas vus, mais nous en tout cas on continuera, quoiqu'il arrive. On ne lâchera pas l'affaire. Il y a peut-être une compréhension assez faible, de manière générale de ce qu'est la justice transitionnelle; c'est vrai que c'est complexe, ce sont des mécanismes judiciaires... qui permettent de soigner une nation, de poursuivre les auteurs, mais également lancer des commissions justice-vérité et réconciliation; ce sont aussi les réparations, les garanties de non répétition avec les lieux de mémoire».

Dans la même perspective, la désignation d'un ex-rebelle pro-rwandais, Emmanuel Tommy Tambwe Ushindi, à la tête d'un programme de désarmement et de démobilisation des membres des groupes armés sévissant en République Démocratique du Congo a provoqué de vives réactions de la part de la société civile et du gynécologue Denis Mukwege.

G. D'A.

## CATASTROPHE

## Haiti dévasté par un tremblement de terre meurtrier

Pays situé aux Amériques, Haiti a été secoué samedi 14 août 2021 par un séisme de magnitude 7.2. La secousse a été ressentie sur l'ensemble du pays. Elle a occasionné des dégâts matériels et humains dans plusieurs régions du pays. Un bilan, toujours en évolution, faisait état de plus de 1200 morts lundi, selon Jerry Chandler, directeur de la Protection civile.



Un bâtiment effondré lors du tremblement de terre

Les premières interventions, menées tant par les sauveteurs professionnels que par la population ont permis d'extraire de nombreuses personnes des débris. Les hôpitaux continuent de recevoir des blessés», a-t-il déclaré.

Plus de la moitié des décès déjà recensés le sont dans le seul département du Sud, où se situe la ville des Cayes, qui englobe plus de la moitié des décès déjà recensés. Jusqu'ici, les équipes de la protection civile ont comptabilisé plus de 1800 blessés. Une majorité a été prise en charge dans les centres hospitaliers des zones affectées par le séisme, mais ces établissements sont déjà saturés. C'est une course contre la montre qui se poursuit dans la péninsule Sud-ouest pour sortir des centaines de personnes portées disparues et potentiellement coincées sous des dalles de béton. L'urgence se signale surtout en médicaments et logistique, mais l'un des grands défis est de parvenir à faire

arriver l'aide nécessaire. La sortie sud de Port-au-Prince est une zone toujours aussi périlleuse, sous le contrôle total des gangs depuis début juin.

Ariel Henry, Premier ministre a assuré que la police et les Forces armées étaient mobilisées pour assurer la sécurité sur cet axe. Une autre difficulté de taille, totalement naturelle, est la tempête tropicale, Grace qui approchait l'île en début de semaine, ajoutait au désarroi. Sur l'ensemble du pays, la longue secousse a été ressentie et des dégâts matériels ont été enregistrés dans plusieurs villes. Pendant le tremblement de terre, des édifices religieux, des écoles et des habitations ont été endommagés, à 200 km au Sud-ouest de Port-au-Prince. L'hôpital général aux Cayes est débordé, plusieurs blessés, ainsi que de nombreuses maisons se sont effondrées aux Cayes dont un hôtel.

La grande Rue de la ville de Jérémie a été détruite et l'église à moitié.

A la suite de cette catastrophe, le Gouvernement a décrété l'état d'urgence pour un mois. La population a été appelée à ne pas céder à la panique, ainsi qu'à l'esprit de solidarité et d'engagement, en vue de faire un front commun pour affronter cette situation dramatique. Les médecins cubains sont arrivés en-

fort car la situation est d'extrême urgence. Ce séisme a été ressenti en Jamaïque et à Cuba, où dans l'immédiat ni morts, ni dégâts n'ont été signalés. Le Président américain Joe Biden a exprimé sa tristesse face à la catastrophe et a promis une assistance immédiate des Etats-Unis.

Le 12 janvier 2010, un tremblement de terre d'une magnitude de 7 sur l'échelle de Richter avait ravagé la capitale haïtienne et plusieurs villes de province. Plus de 200.000 personnes avaient été tuées et plus de 300.000 autres avaient été blessées lors de la catastrophe qui avait mis à la rue 1,5 million d'habitants.

La catastrophe actuelle intervient dans un contexte de crise politique après l'assassinat du Président Jovenel Moïse et une épidémie de COVID-19 qui s'étend.

Alain-Patrick MASSAMBA

### Tarifs d'abonnement

Congo		Autres pays d'Afrique	
6 mois		182 Euros	
Retrait sur place:	15.600	96 Euros	
Expédié:	23.400	192 Euros	
1 an			Europe
Retrait sur place:	31.200	96 Euros	
Expédié:	46.800	192 Euros	
			Amérique-Asie
		100 Euros	
		200 Euros	

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.  
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

### REMERCIEMENTS



Les familles NDAKI et MABIKKA, très touchées par toutes les marques de soutien et de compassion témoignées à leur égard lors du décès de leur très chère épouse, mère, tante, sœur, et grand-mère, NDAKI MOUTOULA Joséphine, survenu le 31 juillet 2021, à Brazzaville, dans l'incapacité de vous toucher individuellement, remercient, très profondément:

-Les autorités politiques, administratives, et militaires;  
-La chorale Ngunga, la Scholas populaire et la fraternité Notre Dame de Montligeon de la paroisse Saint-Esprit de Moundali;  
-Les amis et connaissances.

Que Dieu vous bénisse!

SESSION DIOCÉSAINNE AVANT LA CLÔTURE DE L'ANNÉE PASTORALE 2020-2021

## Participer à la croissance de l'Eglise

La salle polyvalente de la cathédrale du Sacré-Cœur a servi de cadre à la session diocésaine précédant la clôture de l'Année pastorale 2020-2021. Pendant trois jours, les lundi 28 juin, mercredi 30 juin et jeudi 1er juillet 2021, les participants venus de diverses structures de l'archidiocèse de Brazzaville ont planché sur des sujets ayant trait à la vie de l'archidiocèse et notamment sur le déroulement de l'année pastorale qui venait de s'écouler. Placée sous l'autorité de Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, la session a connu la participation de plusieurs prêtres, religieux, religieuses et des laïcs, membres des bureaux diocésains des mouvements d'apostolat et des conseils pastoraux paroissiaux.

Les trois jours de la session ont eu respectivement pour modérateurs l'abbé Francky Gloire Kitilou Badila, Sr Marie Colette Labaki et l'abbé Deo Gracias Samba.

Dans son allocution d'ouverture, Mgr l'archevêque de Brazzaville, a déclaré : « Nous devons apprendre à mettre tout en commun à l'exemple de la première communauté chrétienne (Ac 2, 44) pour que

noncer le Christ par la parole, soit aux incroyants pour les aider à cheminer vers la foi, soit aux fidèles pour les instruire, les fortifier, les inciter à une vie plus fervente. »

L'exposé du frère Jean Kombo Boutsocki, directeur diocésain de la catéchèse, a inauguré la série des communications du deuxième jour. Son exposé a porté sur l'évaluation de l'Année catéchétique 2020-



Mgr Anatole Milandou

ler étudiant dans cette structure d'Eglise qui forme les laïcs désireux d'acquiescer des connaissances dans la gestion, le gouvernement des institutions de l'Eglise. Il a aussi fait remarquer que l'ESR n'a pas de budget de fonctionnement. Elle tourne grâce aux frais de scolarité des étudiants. Sœur Thalina Kandza a fait le rapport moral de la Commission

sur la pastorale de l'environnement et du développement dont il a la charge et a fait écho de la campagne de sensibilisation à la Cop 2021 qui se tiendra en septembre prochain. L'abbé Gyscard Crépin Gandou D'Isseret, directeur diocésain de l'Ecole catholique de Brazzaville, a présenté la carte de visite de l'Ecole diocésaine, ses joies, ses peines, ses mérites, ses attentes et ses faiblesses.

Au cours de son allocution de clôture, l'archevêque a invité tous les responsables à prendre au sérieux le service que l'Eglise leur confie : « Cultivons l'esprit de collaboration et d'unité car tous, nous sommes au service de la même Eglise et nous devons participer à sa croissance et à son évolution. Tout en vous remerciant pour votre participation active aux travaux, je déclare clos les travaux de la session de clôture de l'année



Le présidium du 1er jour de la session

chacun ne manque de rien : les intentions de messe, les deniers du culte, les dîmes, les casuels... Une mise en commun à laquelle il faut ajouter une bonne dose de bonne gestion et de transparence. »

Dans sa communication, l'abbé Jacques Bouekassa, président de la Commission ad'hoc de l'Année Jubilaire Mgr Théophile, a décortiqué les grandes articulations de cette Année jubilaire ouverte le samedi 13 février 2021 et dont la messe du lancement des activités a eu lieu le samedi 12 juin 2021, à la Place mariale de la cathédrale du Sacré-Cœur. M Jean Séraphin Nganga, de la paroisse Saint Padre Pio de Mbouono, a posé un regard critique sur la pratique des sacrements et leurs incidences. M. Joseph Maloumbi « Débat », président du Bureau exécutif diocésain de l'apostolat des laïcs (BEDAL), a rendu compte des activités menées depuis la mise en place du nouveau BEDAL, et exprimé les attentes de la plupart des mouvements d'apostolat. A l'avenir, il s'agira pour le BEDAL de mettre en application le décret conciliaire « Apostolicam Actuositatem », promulgué par le Pape Paul VI en novembre 1965 dont le titre signifie : « Activités apostoliques » et qui stipule en ses paragraphes 6 et 7 : « L'apostolat des laïcs ne consiste pas dans le seul témoignage de vie ; le véritable apôtre cherche les occasions d'an-

2021 avec présentation des enjeux pastoraux et des perspectives de l'Année pastorale prochaine. A sa suite, les curés doyens ou leurs représentants se sont relayés pour présenter l'évaluation de l'Année pastorale écoluée par doyens. Pour clore la journée les président(e)s diocésain(e)s des mouvements d'apostolat ou leurs délégués se sont succédé pour présenter l'évaluation de l'Année pastorale 2020-2021.

Ces séries d'intervention ont été suivies pendant les trois jours, de la phase Echanges-Débats couronnée par la récitation de l'Angelus et la bénédiction finale.

Le dernier jour a été marqué par l'exposé du père Pascal Taty, vicaire épiscopal chargé de la pastorale générale et de la coordination des mouvements d'apostolat portant sur le Rapport-bilan des activités de la Commission diocésaine de la Pastorale. A sa suite, le père Casimir Moukoubu, directeur diocésain de la liturgie, a présenté le nouveau mensuel liturgique de l'archidiocèse de Brazzaville, appelé « Schéma d'Israël ». Il a également fait quelques observations sur le déroulé des célébrations liturgiques dans l'archidiocèse de Brazzaville. L'abbé Destin Nzorombé Mouene, a fait écho des réalités de l'Ecole des sciences religieuses (ESR) de Brazzaville et a lancé un vibrant appel aux curés afin qu'ils envoient leurs fidèles al-



Une vue des participants

diocésaine de la Santé, tandis que l'abbé Christ Missamou a brossé la situation actuelle de Radio Magnificat, la radio diocésaine émettant de Brazzaville, qui n'a pas de subvention, est cependant criblée de dettes de tous genres. Père Lucas Onana, a évoqué les spécificités de la pastorale en milieu universitaire. L'abbé Albert Kimbembe s'est exprimé

pastorale 2020-2021. » Les rideaux de la session diocésaine précédant la clôture de l'année pastorale 2020-2021 sont tombés. A présent les regards sont tournés vers la session diocésaine précédant l'ouverture de l'Année pastorale 2021-2022.

Gislain Wilfrid BOUMBA

**CLOCHE DE MARIAGE**

**Sauge Mombo Sissou et Fidelia Bongui deviennent "un"**

**Les heureux mariés avec leurs proches**

«...L'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair», disent les Saintes écritures (Gn. 2,24).

Conformément à cette parole biblique, M. Sauge Avon Idaric Mombo Sissou, agent de la société NSIA, et Mlle Fidelia Lucresse Bongul, officiant à la clinique "Les Oliviers", tous deux basés à Pointe-Noire, ont convolé en justes noces. La cérémonie s'est déroulée le 6 août 2021, à la Mairie centrale de cette ville. C'était en présence des parents, amis et connaissances des deux tourtereaux. Le mariage a été célébré par le maire de Tchiamba-Nzassi.

La bénédiction nuptiale, par contre, a été faite par l'abbé Louis Pambou et M. Pierre Akaba Dzami, en l'église Notre-Dame de Pointe-Noire.

Les nouveaux mariés ont donné naissance à 4 filles.

S.E.

UNIVERSITÉ PONTIFICALE URBANIENNE DE ROME (ITALIE)

## L'abbé Brice Daniel Ndoki, désormais docteur en théologie pastorale

Prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville en mission d'études à Rome, à l'Université Pontificale Urbanienne, Brice Daniel Ndoki avait soutenu avec succès sa thèse de doctorat en théologie pastorale. Spécialité mobilité humaine, en date du 19 février 2021, sur le thème : « La pastorale des migrants : contribution en vue d'un projet pastoral de l'Eglise au Congo-Brazzaville. »

Le jury était composé de : Prof. Antonino Colajanni (modérateur) ; Prof. ssa Chaves Dias Elizangela (1er rapporteur) ; Prof. Antoine de Padou Pooda (2e rapporteur).

Quatre moments ont marqué cet événement. D'abord, les commentaires et remarques de chacun des membres du jury qui ont apprécié avec beaucoup de satisfaction ce travail de recherche. Ensuite, la présentation du travail par le doctorant dans lequel il a évoqué les motivations, les difficultés rencontrées pour réaliser sa recherche et à la fin, la nouveauté qu'il apporte dans cette recherche.

Un travail divisé en cinq chapitres : le premier chapitre évoque la description de l'Eglise locale du Congo. Le deuxième chapitre parle des différentes faces anthropologiques de la mobilité humaine qui "découlent" sur ses réalités en République du Congo. Le troisième chapitre porte sur la tradition de l'Eglise et la migration. Le quatrième chapitre s'articule sur la pastorale des migrants qui est une mission ecclésiale. Enfin, le cin-



Brice Daniel Ndoki

quième chapitre est consacré aux perspectives pastorales en vue de l'élaboration d'un projet pastoral de la mobilité humaine au Congo-Brazzaville. En ce troisième millénaire, le phénomène migratoire ne cesse de défrayer la chronique. Nous voici au cœur d'une actualité peut être décisive : celle de l'avenir de l'humanité. Et le Congo-Brazzaville ne fait pas exception. Il est aussi concerné par le phénomène de la mobilité humaine. Cela signifie que le Congo est un pays d'immigration et d'émigration. Pour faire face à cette situation, les autorités congolaises sont invitées à travailler sur un idéalisme pragmatique c'est-à-dire en respectant les sensibilités des citoyens immigrés et des nationaux. De manière plus explicite elles devraient mettre en place une vraie politique migratoire qui intègre les enjeux de la mondialisation et en appliquant les textes qui existent en la matière. Certes, quelque chose a été fait mais il est indispensable de continuer avec résolution à faciliter l'accompagnement des immigrés et émigrés. Nous sommes convaincus que la mise en place d'une vraie politique migratoire permettra de réguler ce phénomène surtout pour les candidats au départ.

Par ailleurs, vu la gravité des drames occasionnés par ce phénomène au niveau mondial et au Congo-Brazzaville en particulier, l'Eglise prend position, à travers les documents officiels. Et, sur ces entrefaites l'Eglise qui est au Congo, qui depuis ses origines s'est toujours préoccupée de l'évangélisation du peuple est invitée à une prise de conscience réelle de ce phénomène. Car les immigrés et réfugiés venus au Congo pour de motifs variés ont besoin d'être aidés mais aussi d'être évangélisés. Cette évangélisation passe par la prise en compte de l'intégralité de l'homme (le temporel et le spirituel). Ainsi pour venir à bout de sa mission l'Eglise du Congo, tenant compte de l'émigration des congolais et des troubles ethniques et socio-politiques qui ont fait déferler de nombreux immigrés et réfugiés au Congo, devrait être solidaire de toutes les personnes vulnérables qui subissent les effets de la migration en réorganisant sa pastorale de la mobilité humaine qui n'a pas d'autres choix que de prendre l'homme en considération. « J'étais un étranger et vous m'avez accueilli » (Mt 25,35).

L'Eglise du Congo, estime le candidat, ferait mieux de se doter des moyens, d'une vision pastorale propre, des structures plus adaptées à la dimension et à la complexité du phénomène migratoire et des agents pastoraux prêtres, religieux, religieuses et laïcs bien formés pour promouvoir la défense des droits humains des migrants vivant au Congo, s'engager pour la justice et la paix, dénoncer l'inaction des autorités gouvernementales si elles se laissent bernier par une intolérance notoire qui accentuerait la méfiance des immigrés, mettre en place des structures spécifiques considérées comme des instruments pastoraux et de témoignage évangélique. Lesquelles structures permettent aux diocèses d'être attentifs aux inégalités des personnes, porter une attention particulière aux dimensions religieuses et spirituelles des migrants et favoriser une pastorale de communion qui prendra en considération la diversité des croyances servant ainsi la catholicité de l'Eglise.

L'impétrant a aussi souligné que la migration est une force sur laquelle il faut compter, et peut contribuer de manière significative au développement humain. Mais pour concrétiser ses avantages, un cadre politico-ecclésial s'avère nécessaire. Ce cadre permettra de chiffrer, de quantifier, de connaître la réalité, de nommer et de mieux analyser les situations auxquelles nous sommes confrontés. Dans le cas échéant celles des migrants et des réfugiés. Il apparaît donc indispensable de pouvoir disposer des données statistiques fiables en matière d'immigration. Pour mener à bien sa mission, l'Eglise du Congo devrait collaborer avec les autorités gouvernementales mais aussi avec l'Eglise sous-régionale, régionale et l'Eglise des pays qui ont plus d'expérience dans ce domaine.

La mise en œuvre de ce projet consistera à se lancer dans un plan d'action c'est-à-dire exécuter les propositions faites en fixant une échéance "triennale" d'exécution mais renouvelable selon les besoins. Laquelle exécution nécessite la collaboration de tous y compris ceux qui sont à l'extérieur. « Certes un projet comporte toujours des risques mais nous saisirons toutes les opportunités pour qu'il soit réalisable » a-t-il ajouté. Après la présentation du travail, s'en est suivi les interventions du président et des membres du jury à travers les observations, les contributions et par la série des questions auxquelles le candidat a répondu de façon claire et précise. De sorte qu'à la publication des résultats de la délibération les membres du jury ont décerné le titre de Docteur en théologie avec mention Summa Cum Laude (avec félicitations du jury) à Brice Daniel Ndoki.

Pour clôturer l'événement, le candidat a dit un mot pour remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation de son travail de recherche.

G.B.

OBSEQUES DU PROFESSEUR DOMINIQUE NGOÏE-NGALLA A MADINGOU

# La nation et l'Eglise ont salué la mémoire d'un digne fils

Le professeur Dominique Ngoïe-Ngalla a été inhumé au village Youl Mouini (Madingou), comme il l'avait souhaité dans «*Prière pour être enterré à Mandou*». Né à Kimvembe, village de son père dans le district de Mabombo (département de la Bouenza), l'homme des lettres a surtout été attaché à Mandou, bourg d'où venait sa mère. Avant sa mise en terre, Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi a présidé la messe de ses funérailles au boulevard Denis Sassou-Nguesso de Madingou.



Mgr Daniel Mizonzo présidant la messe

La messe et l'inhumation du professeur Dominique Ngoïe-Ngalla se sont déroulées en présence du ministre des Affaires étrangères, de la francophonie et des Congolais de l'étranger Jean Claude Gakosso, du préfet de la Bouenza Jules Monkala

Tchoumou, de bien d'autres personnalités, de sa veuve et ses enfants qui ont tenu à saluer la mémoire de cet illustre personnage qui, jusqu'au soir de sa vie, a aimé avec piété et tendrement sa patrie et l'Eglise. Dans son homélie Mgr Mi-

zongo, évêque de Nkayi, qui a bien connu l'homme, s'est appesanti sur les traits caractéristiques de la vie de ce personnage qui au Congo et ailleurs forçait l'admiration. Il a fait écho à ses écrits, notamment à ses poèmes qui contiennent un enseignement riche et dense.

A.G. NGOUMA

## Mot de remerciements de Christophe Moukoueké, ancien ministre et parent

Je voudrais au nom de la famille de Dominique dire merci aux autorités de la République, au président de la République qui avait demandé expressément à Mme la ministre de l'Enseignement supérieur de rendre un hommage académique au professeur Ngoïe-Ngalla. Je voudrais dire merci à tout son gouvernement, à vous Monsieur le préfet et à toutes les autorités locales qui vous accompagnent pour cet hommage que vous venez d'organiser ici à Madingou la capitale de la Bouenza où est né Dominique.



Christophe Moukoueké

Mgr, merci pour cette prière, pour cette messe aussi pathétique! Puissions-nous tous, l'Eglise catholique, l'Eglise congolaise qui aura été d'ailleurs l'un de ses thèmes de méditation, les amis, les connaissances, toutes les générations nombreuses qui ont connu Dominique, continuer à

prier pour le salut de son âme! «*Mwa les Domo*» (c'est ainsi que je l'appelais et moi il m'appelaient «*Mwa les Christophe*»), malgré ce vide cruel, malgré ce regret, malgré cette absence indescrivable, pour moi tu n'es pas parti et tu ne partiras jamais. Je vous remercie!

## IN MEMORIAM

**Théodore Miéré**

**19 août 1988-19 août 2021 : 33 ans**

Un homme engagé, un père présent, aimant, exceptionnel, ouvert, tolérant et qui a laissé une empreinte positive auprès de tous ceux qui l'ont connu.

La douleur est toujours aussi vive. Mais tes combats et idées te survivent et nous inspirent autant. Tu es plus vivant que jamais. Ton amour emplit nos cœurs. Tu vis, car on ne t'oublie pas. Tu fais toujours partie de nos vies. Tu nous as tellement donné



pendant toutes ces années. Tu continues de veiller sur nous aujourd'hui, avec maman Kisaouve et les autres défunts de la famille.

Nous nous sentons forts de cette présence et chacun de nous, pour toi et avec toi «*donne le peu qu'il peut*» et croit que «*Tali mu mburu*» fidèle à toi!

## ...ILS ONT DIT...

\* Jean-Claude Gakosso, ministre des Affaires étrangères, de la francophonie et des Congolais de l'étranger

\*\* Dominique Ngoïe-Ngalla a été un collègue à l'Université Marien Ngouabi, un ami protecteur, un condisciple. Nous étions tous deux de grands admirateurs des anciens. Nous avons été quasiment

pétris de la même argile, celle de l'Eglise catholique, celle du séminaire et du sacerdoce pour lequel nous ne sommes pas allés jusqu'au bout l'un et l'autre. Nous avons une grande complicité intellectuelle. La preuve, lorsque je publiais mon tout premier ouvrage «*La presse congolaise: Du Goulag à l'Agora*» en 1997, c'est lui qui le préfaça. Et avant d'aller à ses soins de santé à Paris, il est passé me voir à mon bureau, il m'a dédié sa dernière publication et nous nous sommes dit un certain nombre de choses. Il est parti pour le voyage éternel. Donc j'avais l'obligation d'être ici à Madingou pour la mémoire de cet ami, de ce grand homme des lettres, grand homme de culture pour qui j'avais une admiration infinie.

Ce n'est pas parce qu'il est mort. En réalité il était un digne fils de ce pays. C'était un homme qui était au-dessus des passions politiques, un homme de tempérance et de tolérance, un homme de générosité, tel que je l'ai connu. C'était un exemple, malheureusement il n'en existe plus beaucoup par ces temps que nous vivons. Ce fut un grand homme, un bon ami que j'ai perdu.

\* Mme Ndawana née Annick Berthe Hemse Mikolo, directrice de l'hôpital de référence de Makélékélé

\*\* Il avait souhaité reposer ici et je crois qu'à partir d'aujourd'hui son âme va reposer en paix parce qu'il est revenu à la source.

Il avait souhaité que cet endroit prenne vie parce que les hommes l'avaient abandonné. Maintenant qu'on est venu le laisser ici, je crois que la famille reviendra souvent et que ce lieu sera peuplé comme il avait souhaité. Pour moi, c'est un sentiment de satisfaction de savoir que sa mémoire a été honorée, de savoir que tonton Ngoïe-Ngalla va reposer en paix.

Je pense que Ngoïe-Ngalla on doit le pleurer et le célébrer. Le pleurer parce qu'on ne le verra plus; le célébrer parce qu'il est parti mais qu'il est toujours avec nous. A la lecture de ses poèmes et de ses ouvrages, dans ce qu'il a été pour certains d'entre nous et dans ce qu'il a fait pour d'autres, il restera à jamais gravé dans nos cœurs.

\* Aurélie Ngoïe, benjamine des enfants

\*\* C'est avec beaucoup de sérénité que je vis son départ parce que de son vivant il nous a toujours dit que la mort est un passage obligatoire. Il a été un homme bon, un père aimant qui m'a



Jean Claude Gakosso



Mme Ndawana née Annick Berthe Hemse Mikolo

## VIOLENCES

### Vers la création des brigades de sensibilisation et de protection des conjoints survivants

Organisé par un consortium des Organisations de la Société civile dont l'Œuvre Notre-Dame des Veuves et Veufs du Congo (ONDV) animée par François Xavier Mayouya Mifoundou, l'atelier de sensibilisation aux violences faites aux personnes veuves a eu pour cadre la maison jaune située à proximité du Centre d'hygiène de Brazzaville. C'était vendredi 30 juillet 2021.

Pour la mise en place du cadre de concertation du microprojet «*Droits et autonomisation socioéconomique de la Veuve*», cet atelier faisant écho de ce microprojet, a regroupé d'imminentes personnalités outillées sur la question de la protection des intérêts des personnes veuves.

Placée sous l'égide de l'animateur de l'ONDV, cette réunion de concertation a réuni plusieurs personnalités de diverses obédiences œuvrant aussi bien dans l'administration étatique que dans la société civile et a eu pour objectif général de lancer les activités de concertation, de poser les bases de la concertation autour de la problématique des veuves.



Les organisateurs et les participants

Ayant pour objectifs d'aider les groupes vulnérables à connaître et défendre leurs droits dans le cadre d'une synergie OSC (Organisation de la société civile)-groupes vulnérables-Pouvoirs publics, d'autonomiser les groupes vulnérables en améliorant leur condition de vie par des actions concrètes (Activités génératrices de revenus (ADR), Pièces d'Etat-civil, matériel de mobilité...), le microprojet intitulé : «*Droits et autonomisation socioéconomique de la Veuve*» a été mis en place pour un partenariat entre l'ONDV & OC et le PCPA/CFSI avec le soutien de l'Agence française de développement (AFD) via un fonds appelé Fonds d'appui aux projets (FAP 2021).

Porté par l'ONDV & OC en partenariat avec deux organisations féminines de la société civile : l'Association chrétienne des Veuves du Congo (ACVC) de la paroisse Ndonga Marie de Mfilou et l'Union des syndicats du Congo (USC), ce microprojet vise plus précisément : à accompagner les veuves des quartiers de Brazzaville, particulièrement celles des quartiers des Arrondissements 1 Makélékélé, 6 Talangaï et 8 Madibou qui n'ont pas encore été sensibilisées à la connaissance et à la défense de leurs droits; à relancer les activités socioéconomiques des Jeunes Veuves cheffes de ménages et dont l'âge varie entre 25 et 45 ans. L'accompagnement multiforme sera directement orienté vers les veuves des quartiers cibles. Cet atelier a eu pour objectifs spécifiques de mettre à la disposition des participants des documents et des informations en lien avec les sujets à aborder.

L'atelier a débuté par le mot d'ouverture du coordonnateur du microprojet suivi de la présentation de chaque participant, de la présentation du cadre logique du microprojet, des partages et échanges. Au cours de ces échanges, il a été suggéré et adopté la mise en place des brigades de sensibilisation et de protection des conjoints survivants, la mise en place du comité chargé du suivi auprès des Pouvoirs publics.

Cette réunion de concertation s'est achevée par la projection du documentaire : «*Les violences faites aux veuves*», réalisé par Antoine Siassia Malonga sur une idée originale de François Xavier Mayouya Mifoundou.

Gislain Wilfrid BOUMBA

appris la valeur du pardon, la valeur du sacrifice. C'est une perte, une grande perte pour la société congolaise et pour l'humanité tout entière. Il a porté sa croix de chrétien. Il a appris et il s'est sacrifié toute sa vie pour les autres. C'est un exemple pas facile à suivre mais quoiqu'on fasse on est sur les traces, on fait de notre mieux pour être de bons chrétiens et de bons citoyens par-dessus tout.

Je garde de lui le souvenir d'un homme critique jusqu'au bout, dans tous les sens du terme. Humainement parlant c'est un exemple. En plus d'être un père - je ne peux pas dire un confident forcément-, il a été à l'écoute et on a appris beaucoup de lui. Il nous a transmis beaucoup de valeurs humaines. C'est le plus grand héritage qu'on puisse espérer d'un père, d'un ami et de qui que ce soit ici sur terre. A jamais dans nos cœurs! Qu'il ne nous fasse pas oublier le bonheur de l'avoir connu, cela à jamais on gardera.



Aurélie Ngoïe

Propos recueillis à Madingou par Aristide Ghislain NGOUMA

**I.S.E.I.P.**

SARL au Capital de 15 000 000 F. CFA  
Siège social: Avenue Edith Lucie BONGO  
(Enceinte dépôt BRALICO), Mpila, Brazzaville  
RCCM 07 B 454 - République du Congo

**NOMINATION DU NOUVEAU GERANT -  
RENOUVELLEMENT MANDAT DU COMMISSAIRE  
AUX COMPTE - CESSIION DES PARTS  
SOCIALES - AGREMENT DU  
NOUVEL ASSOCIE - MODIFICATION DES STATUTS**

A l'issue de l'assemblée générale mixte du 31 décembre 2020, les associés de la SARL ISEIP ont décidé:

**Nomination du nouveau Gérant**

De nommer Monsieur John Guy Roland NSAFUO KITOTO en qualité de gérant, en remplacement de Monsieur John Daniel NSAFUO, décédé.

Renouvellement mandat du Commissaire aux Comptes

De renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes, Monsieur NGO-MA MBOUKOU Wilfrid, Expert-Comptable agréé CEMAC numéro EC 485, pour une période de trois exercices qui prendra fin à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

**Cession des parts sociales**

D'approuver la cession de 750 parts sociales appartenant à Monsieur Christian DANDRES à Monsieur John Guy Roland NSAFUO KITOTO.

**Agrément d'un nouvel associé**

D'agréer comme nouvel associé, l'Indivision de feu NSAFUO Daniel.

**Modification des statuts**

De modifier les statuts de la société, en conséquence des résolutions qui précèdent.

*Pour avis*

**BINAMIKA SILAO LONDE Armel**  
Assistant Administration et Comptable  
B.P.: 13113 - Tél.+242 057650711

**Société ORYX PETROLEUM CONGO,**

Société Anonyme, au capital de 10.000.000 F. CFA, RCCM: 11 B 2572

**AVIS DE LIQUIDATION DES BIENS  
DE LA SOCIÉTÉ (ARTICLE 37)**

Par jugement, Rôle Commercial n°445, Répertoire n°128, du 24 mars 2021, le Tribunal de Commerce de Pointe-Noire a prononcé la liquidation des biens de la Société ORYX PETROLEUM CONGO SA, Société Anonyme au capital de 10.000.000 F. CFA, dont le siège social est à Pointe-Noire, S/C Cabinet PricewaterhouseCoopers Tax & Légal, au 88 avenue de Général de Gaulle, Centre-ville, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de ladite ville sous le numéro RCCM CG/PNR/11 B 2572, et ayant son Représentant Légal, Monsieur Vance QUERIO, domicilié à Genève, Tél.: 05.513.13.53.

La date provisoire de cessation des paiements est fixée au 11 Août 2020.

Monsieur M'BODE Julien César, Magistrat, est désigné Juge Commissaire.

Madame Olgah Ghislaine TSONO, demeurant à Pointe-Noire, numéros de Téléphone: 064931760, est nommée en qualité de syndic.

Conformément à l'article 37 de l'Acte Uniforme OHADA portant Organisation des Procédures Collectives d'Apurement du Passif, nous reprenons, ci-après, les dispositions de l'article 78: «A partir de la décision d'ouverture du redressement judiciaire ou de la liquidation des biens et jusqu'à l'expiration d'un délai de soixante (60) jours suivant la deuxième insertion dans le journal d'annonces légales de l'Etat partie concerné tel que défini à l'article 1-3\* ci-dessus, tous les créanciers composant la masse, à l'exception des créanciers d'aliments, doivent, sous peine de forclusion, produire leurs créances auprès du syndic.

Les créanciers domiciliés hors du territoire national où la procédure collective a été ouverte bénéficient d'un délai de quatre-vingt-dix (90) jours pour produire leurs créances.

La même obligation est faite au créancier qui a introduit, avant la décision d'ouverture, une procédure en condamnation en vertu d'un titre ou, à défaut de titre, pour faire reconnaître son droit.

La production interrompt la prescription extinctive de la créance».

En conséquence, tous les créanciers sont tenus de produire leurs créances au plus tard le 12 octobre 2021, pour ceux domiciliés en République du Congo, et le 12 novembre 2021, pour ceux domiciliés hors du territoire national.

Lieu: Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, porte n°28, au Palais de Justice, Centre-ville, Téléphone: 064951760

**Maître Martin Patrick ANFOULA**



**HELIOS TOWERS CONGO  
BRAZZAVILLE SASU**

Société Par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Au capital de 2 073 421000 de Francs CFA

Siège social: Boulevard Denis Sassou-Nguesso, 1er étage Immeuble TPI Mpila,

Brazzaville, République du Congo

RCCM CG-BZV-01-2014-B17-00002

**AVIS D'OUVERTURE D'UN ETABLISSEMENT SECONDAIRE**

Aux termes du procès-verbal des décisions du Président de la société en date du 21 mai 2021, enregistré le 30 juin 2021 à Brazzaville, Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de La Plaine, sous le numéro 2709, folio 116/12, le Président a notamment décidé de l'ouverture d'un établissement secondaire de la société HELIOS TOWERS CONGO BRAZZAVILLE SASU à Pointe-Noire, en République du Congo, à l'adresse suivante:

26, Rue des Mangroves, Quartier Socoprise, La Base, Pointe-Noire République du Congo.

Dépôt dudit procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et enregistré sous le numéro CG-PNR-01-2021-B-01043.

L'établissement secondaire a été immatriculé au Registre du commerce et du crédit mobilier, en date du 21 mai 2021 sous le numéro CG-PNR-01-2021B20-00007.

**Pour avis,  
Le Président.**

COVID-19

## Le ministre Ngatsé invite cadres et agents à se faire vacciner

La pandémie de COVID-19 continue de sévir. Pour mettre à l'abri les Congolais et faire reculer la maladie, le Gouvernement a acquis depuis le début de cette année un important lot de vaccins. Plusieurs sites sont ouverts à travers le territoire national. Le ministère des Finances, du budget et du portefeuille public, département sensible accompagnant la politique du Gouvernement, organise depuis le 2 août une campagne de vaccination dans son enceinte à Brazzaville.

Ludovic Ngatsé, ministre délégué au budget, assisté des directeurs de ce département, a effectué une visite le 12 août dernier pour s'enquérir du déroulement de la campagne.

Deux types de vaccins sont administrés: le Sputnik-light en dose unique et le Sinopharm pour la deuxième dose. A la date du 12 août, 168 agents ont été déjà vaccinés dont 120 hommes et 48 femmes. De ce score, une forte sensibilisation s'impose dans le milieu féminin.

Les statistiques démontrent un manque d'engouement. D'où l'invite du ministre Ludovic Ngatsé aux cadres à se faire vacciner, afin de préserver leur santé. «La semaine prochaine, je pourrai passer dans les différentes régies financières pour sensibiliser les agents. La vaccination n'est pas légalement

obligatoire, mais elle devient obligatoire lorsqu'on reçoit et on communique beaucoup avec le public. Nous sommes un ministère de souveraineté financière, on ne peut pas se permettre de prendre des risques de santé liés à tout le personnel. Si on peut limiter les risques en prenant les vaccins se serait une bonne option», a indiqué le ministre, qui a déploré l'incidence des informations des réseaux sociaux sur les citoyens. «Nous sommes plus réceptifs aux messages de diversion. L'Afrique et les Antilles sont à des taux très bas de vaccination. Notre pays a mis beaucoup de moyens pour acheter des vaccins et nous continuons à travailler pour les acheter, parce que le Président de la République veut d'une couverture maximale, qui nous permet d'atteindre l'immunité collective. Pour qu'on y arrive



Un agent des finances pendant la vaccination

il faut que chacun fasse un effort», a-t-il martelé.

Mme Marie Ngouari, superviseur du site de vaccination, a rappelé, pour part, l'intérêt du vaccin. «Nous étions censé terminer le 14 août, vu le faible taux de participation, le ministre a promis prolonger la campagne de deux semaines. Au départ, c'était un peu timide, depuis le 9 de ce mois on est autour de 20, voire 24 par jour. Aujourd'hui nous en avons enregistré 35. Depuis le début de l'opération, nous n'avons pas encore reçu des cas de manifestations adverses post-immunisation. J'invite donc les cadres encore

réticents à se faire vacciner», a-t-elle dit, en s'appuyant sur son propre cas. «Je suis hypertendue, le jour où je me suis fait vacciner, ma tension était à 17, on m'avait vacciné et après j'avais pris mes médicaments. C'était en mars, et jusqu'à ce jour il n'y a aucun souci», a souligné Mme Marie Ngouari.

Le vaccin n'empêche certes pas la contamination, mais il atténue les dégâts dévastateurs en cas de contamination. Aussi faut-il lutter ensemble contre la COVID-19.

Esperancia  
MBOSSA-OKANDZE

RACINES

## Une Afro-américaine en quête de ses origines

Née aux Etats-Unis, d'une mère américaine et d'un père dont elle recherche les origines, Mme Janiqwa Dejuanya Gertry est une ingénieure en informatique de l'université de Géorgie.

Dans une conférence-débat qui s'est tenue à l'université Marien Nguouabi, sur le thème: «La mémoire de la traite négrière chez les Afro-Américains et leur quête pour la terre ancestrale», Mme Janiqwa Dejuanya Gertry, oratrice, affirme que le Congo et l'Angola sont les pays où l'on avait pris beaucoup d'esclaves dans les années 1870. Et ses esclaves, une fois arrivés en Amérique oubliant leurs origines, étaient soumis au régime américain.



L'Afro-américaine au milieu des deux professeurs de LVE

En effet, une bonne partie de la population des Etats-Unis est aujourd'hui constituée d'Africains. Ces derniers au fil des temps, ont fondé des familles. C'est ainsi que 400 ans après la traite négrière, certains Afro-américains n'ont pas la nette compréhension de leurs véritables origines. Lors de cette conférence débat, Mme Janiqwa Dejuanya Gertry a déclaré aussi que lors des festivités africaines en Amérique, elle se sentait liée au rythme de la musique traditionnelle congolaise, la poussant à retracer ses origines en effectuant un test ADN pour avoir la connaissance exacte de ses origines.

Les résultats du test ADN démontrent qu'elle est originaire du Congo, pays d'origine de son père qui est Téké. Voilà la raison pour laquelle elle s'est décidée à venir au Congo pour la deuxième fois, afin de mettre en valeur la culture Téké pour la faire connaître au monde entier.

Mme Janiqwa Dejuanya Gertry, après son exposé, a répondu aux multiples questions des participants. Parmi ceux-ci figuraient des étudiants de l'université Marien Nguouabi et d'autres invités.

Cette conférence-débat s'est tenue le lundi 9 août 2021 à l'université Marien Nguouabi, grâce au responsable du parcours Master LVE communication, Didier Ange Loumbouzo, et Morvelle Thierry Tsono, enseignant de langue anglaise LVE.

Gladys ITOUA KAYES  
& Jophé LOUBAKI (Stagiaires)

MUCASOC

## Dix-huit ans de présence auprès des personnes vulnérables!

Dans l'après-midi du mardi 10 août 2021, en la fête de St Laurent, diacre martyr son grand gardien, la Mutuelle catholique pour la solidarité chrétienne (MUCASOC) a célébré modestement l'an 18 de son existence, au cours d'une messe concélébrée en l'église St Michel de Nganguouoni par les abbés Michel Kimbouani, Charrel Tsina et le père Baviel, prêtre trinitaire, tous les trois membres de cette Mutuelle. Un anniversaire marqué par la volonté forte que les manifestations du 20e anniversaire, qui se profile à l'horizon 2023, soient l'expression des vœux de tous les membres.

L'abbé Michel Kimbouani, s'inspirant des textes liturgiques du jour, a exhorté les adhérents à intérioriser l'amour, le seul carburant qui permet de consoler et de rassembler, puisqu' à l'origine c'est ce qui a motivé les fondateurs à mettre en place la MUCASOC. «L'amour est sur toutes les lèvres, mais lorsque nous observons sérieusement notre société, nos familles et foyers, nos mouvements d'apostolat, il y a lieu de se demander s'il ne faut pas reprendre l'évangélisation. L'agir de la MUCASOC est un véritable évangile vivant, un témoignage lumineux... Pour faire le bien point n'est besoin d'être millionnaire ou milliardaire. Le peu que l'on donne avec amour, le sourire esquissé font suffisamment du bien à la personne qu'on assiste. C'est cela l'évangile! L'amour, le vrai, est service, œuvre et non point simple déclamation.» La MUCASOC vit l'option



L'abbé Michel Kimbouani

préférentielle de l'Eglise: être au service des pauvres. Mais, on ne peut servir ou aider les pauvres sans argent. Acquittons-nous, chers membres, de nos cotisations, a-t-il souligné, avant de fustiger la tiédeur des membres qui confine à la fatigue ou à la paresse.



Les membres de la MUCASOC pendant la messe

### Les préparatifs du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Mutuelle officiellement lancés

Rendant grâce à Dieu, le président de la Mutuelle, Joseph Manounou, a affirmé que les 18 ans au service des personnes vulnérables ont été peiné et joie alternés. Il a donné à l'occasion le la des préparatifs du 20e anniversaire de la Mutuelle. «Permettez-moi de lancer solennellement les préparatifs des festivités des 20 ans de notre Mutuelle qui seront célébrées en août 2023. J'invite chacun et chacune de vous, pendant ce temps, de se faire disponible et d'assister les personnes vulnérables, prioritairement les malades, les orphelins, les veuves, les veufs et les personnes du troisième âge. Pour cela,

je vous donne rendez-vous dans 12 mois pour le premier point de nos préparatifs au cours d'une assemblée générale», a-t-il dit. Objectifs: prendre du temps pour poser un regard sur le passé, vivre ensemble le présent et mieux se projeter dans l'avenir, puisque août 2023 est considéré comme une étape majeure dans l'évolution de la vie de l'association, et utiliser cet anniversaire comme un temps festif, de rencontre, de partage en allant vers les autres ou en les faisant venir à la Mutuelle.

Une deuxième quête a été faite pour aider leurs malades.

Pour mémoire, la MUCASOC a été fondée le 10 août 2003, à Brazzaville.

Viclaire MALONGA

SOCIÉTÉ

## Pénurie d'eau potable dans certains quartiers de Pointe-Noire

Selon certains habitants de Pointe-Noire, la qualité de l'eau des forages privés n'est pas satisfaisante pour la consommation.

«Depuis 2009, nous buvons l'eau des forages. Après l'avoir recueillie, nous constatons un dépôt dans les récipients», a affirmé un habitant du quartier Makayabou, dans le 4<sup>e</sup> arrondissement, Loandjili.

Vue la situation, ces populations n'ont pas d'autre choix que de consommer ces eaux impropres des forages privés. Ils courent de nombreux risques, parmi lesquels le Choléra, la diarrhée, etc.

Par ailleurs, les agents du service d'hygiène n'étendent pas leurs inspections dans tous les quartiers de la ville. Les inspecteurs s'arrêtent aux arrondissements 5 Mongo-Mpoukou et 6 Ngoyo, dénoncent des riverains.

En outre, à en croire les explications des chefs de quartiers, les forages privés deviennent une véritable activité commerciale. Un bidon de 25 litres coute 50 F.CFA et trois petits bidons de 5 litres coutent 25 F.CFA. Les conditions d'hygiène ne sont pas respectées, car ces forages privés sont rarement nettoyés, et certains utilisent des tuyaux impropres.

En somme, de nombreux Ponténégrins se demandent quand l'eau de la Congolaise des eaux (LCDE) arrivera dans leurs quartiers. Ils lancent un appel aux autorités pour qu'elles voient ce problème et y trouvent une solution.

Jophé LOUBAKI (Stagiaire)

**OFFICE NOTARIAL de Me Chimène Prisca Nina PONGUI  
sis à Brazzaville (République du Congo)**

195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans  
1er étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE»  
B.P.: 14745 – Tél.: (+242) 06 605 32 71/05 516 70 79  
E-mail: etudepongui2@gmail.com

**Commerce Industries, Technologies de Yamba,  
en sigle «C.I.T.Y.»**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au capital social: 5 000 000 de Francs CFA  
Siège social: Brazzaville (République du Congo)  
1, Avenue Chaminade, Centre-ville  
RCCM: CG/BZV/07 B 383

**RADIATION DE LA SOCIETE AU RCCM &  
TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL**

Suivant Procès-verbal des décisions de l'Associé Unique Gérant du vingt et un juillet deux mil vingt et un de la société «Commerce Industries, Technologies de Yamba», en sigle «C.I.T.Y.», Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle, ci-dessus plus amplement désignée, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le vingt-deux juillet deux mil vingt et un et enregistré à Brazzaville, le vingt-six juillet de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 136/3 numéro 1167, l'associé unique a pris entre autres décisions:

-de la radiation de la société «C.I.T.Y.» SARL U au greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville pour changement de siège social;

-du transfert du siège de la société, initialement sis à Brazzaville (Congo), 1, Avenue Chaminade, Centre-ville, dans une autre ville, à Nkayi, (Congo), quartier Capable;

-de la modification corrélative de l'article 4 des statuts;

-de la mise à jour des statuts de la société.

Dépôt légal: un acte dudit procès-verbal des décisions de l'associé unique gérant du vingt et un juillet deux mil vingt et un a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le vingt-sept juillet deux mil vingt et un et enregistré sous le numéro 21 DA 182.

En conséquence, le tribunal de commerce de Brazzaville a ordonné la radiation de ladite société du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, suite au transfert du siège social à Nkayi.

**Pour avis et mention  
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI  
Notaire**

**LMD & ASSOCIES**

Pointe-Noire, le 13 Août 2021

**INSERTION LEGALE**

**«COMPAGNIE D'EXPLOSIFS» S.A.R.L.**

Société à responsabilité limitée pluripersonnelle  
Capital social de Francs CFA: Un million (1.000.000)  
Siège social: Pointe-Noire, 94 Mpita Usine Plasco, Avenue Tchicaya U'tamsi  
RCCM: CG-PNR-01-2021-B 12-00267 - Pointe-Noire, République du Congo

Il ressort d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 15 Avril 2021, enregistré en date à Pointe-Noire, du 19 Avril 2021, folio 075/4, NO 1015, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société A Responsabilité Limitée Pluripersonnelle (SARL);

OBJET: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- Le stockage et la vente des produits explosifs à caractère minier et pétrolier ;
- Le stockage et dépôtage des marchandises et autres produits ;
- Les locations diverses ;
- La fourniture et approvisionnement du matériel pétrolier et autres ;
- Les prestations de services.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes;

DENOMINATION: «COMPAGNIE D'EXPLOSIFS» S.A.R.L.;

SIGLE: «COMEX» S.A.R.L.;

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, 94 Mpita Usine Plasco, Avenue Tchicaya U'tamsi, République du Congo;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M. ;

GERANCE: Monsieur BOUEYA Valerech-Bonachy et Monsieur MBAMI KIMBATSA Karl Regis sont nommés respectivement en qualité de gérant et co-gérant de la société, pour une durée de quatre ans et jusqu'à décision contraire des associés;

RCCM:CG-PNR-01-2021-B 12-00267;  
DEPOT LEGAL:Greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, le 27 Avril 2021, sous le numéro CG-PNR-01-2021-B-00638.

*Fait à Pointe-Noire, le 13 Août 2021.*

Pour avis,  
Dior Marthely M'PION LINVANI,  
Expert-Comptable Commissaire aux comptes Agréé CEMAC EC459  
LMD & ASSOCIES Cabinet d'Expertise comptable - Audit - Conseil et Formation  
Siège social: Camp Elf, En face de la Clinique de la foire, derrière le terrain de basket de la Foire de Pointe-Noire, République du Congo  
NORCCM CG/PNR/15A2218,  
NIU P2015110002808098, Régime d'imposition . Régime réel/Pointe-Noire cité  
Téléphone: (242) 06 820 95 30/05 590 0554; E-mail: lmdassocies@gmail.com

**INSERTION LEGALE**

**VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR :**

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur en un seul lot d'un immeuble dont la désignation suit:

DESIGNATION:

Un immeuble urbain cadastré: parcelle n°37, bloc 174, section/, superficie 400m<sup>2</sup>,

réquisition d'immatriculation n°5028 du 3 février 2013, sise dans la rue Mvouti, quartier VOUNGOU, Pointe-Noire.

MISE A PRIX: 12.000.000 F. CFA.

POUR SUITES ET DILIGENCES DE:

Dame KILENDE Angélique, Congolaise, pré-mariée, mère de famille, Tradipraticienne et Tradi-thérapeute, demeurant et domiciliée à Pointe-Noire. Ayant pour conseil Maître Justin Joseph MOUBEMBE, Avocat à la Cour, Cabinet sis avenue Alfred RAOUL, Mpita/Centre-ville, Pointe-Noire.

DATE ET LIEU:

Samedi 04 septembre 2021, à 08 heures,

Par-devant le Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, statuant en matière de saisie immobilière.

EN EXECUTION DE/D':

1°/La grosse d'une ordonnance rendue par Monsieur le Président du Tribunal d'Instance de Tié-Tié, en date du 2 décembre 2004, répertoire N°741 ;

2°/La signification d'une ordonnance d'injonction de payer en date du 20 décembre 2004 ;

3°/Un commandement de payer aux fins de saisie-vente du 18 mars 2005;

4°/Un procès-verbal de carence du 7 juin 2005;

5°/Un commandement afin de saisie immobilière de Maître Flavien MOUSSASSI KOUMBA, Huissier de justice, Commissaire-priseur à la résidence de Pointe-Noire, du 11 février 2014, enregistré et publié le 3 mars 2014 à la Conservation Foncière de Pointe-Noire;

6°/Un jugement d'adjudication du 11 avril 2015;

7°/Un arrêt confirmatif du 31 janvier 2020;

8°/Une ordonnance de fixation d'une nouvelle date d'adjudication

BIEN SAISI SUR: Monsieur KOUBEMBA Joseph, de nationalité congolaise, sans profession connue, demeurant et domicilié au quartier Voungou, à Pointe-Noire.

Pour toute information, contacter Maître Justin Joseph MOUBEMBE, Cabinet d'Avocats Justin Joseph MOUBEMBE et Victor Jean Aimé EDZIMOU, Cabinet sis avenue Alfred RAOUL, Mpita, Centre-ville, Pointe-Noire, Tél.: 06 664 84 37 ; E-mail: mmoubembe@gmail.com, Pointe-Noire, République du Congo, Avocat poursuivant.

*Fait et signé le 11 août 2021.*

**Par l'avocat poursuivant  
soussigné,  
Maître Justin Joseph MOUBEMBE**

**MAITRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT**

Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA  
(à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),  
Centre-ville, Brazzaville.

Tél.: (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, - B.P.: 15.244;

E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com République du Congo

**REBORN**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Au Capital de 1. 000. 000 de FRANCS CFA

Siège social: 2, rue Ondzoro Jean Mère, Djiri, Brazzaville

RCCM: CG-BZV-01-2020-B13-00081, REPUBLIQUE DU CONGO.

**EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL, CHANGEMENT  
DE SIEGE SOCIAL, AMENDEMENTS  
DES STATUTS ET POUVOIRS**

Aux termes d'un procès-verbal de décisions extraordinaires de l'associé unique de la SARLU dénommée «REBORN», en date du 05 août 2021, enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 06 août 2021, sous Folio 143/3, n°1768, trois résolutions ont été adoptées:

1-L'associé unique a décidé d'étendre l'objet de ladite société, en y ajoutant: La construction, l'installation, l'équipement et l'exploitation des chambres froides, la vente de vêtements, la vente de produits agricoles, la vente d'appareils électroniques, l'alimentation, le mobilier.

2-Initialement prévu à Brazzaville, 2, rue Ondzoro Jean Mère, Djiri, le siège de ladite société est désormais transféré dans la même ville, 117, rue Gamboma, Mougali.

3-En conséquence des changements intervenus, une mise à jour des statuts de ladite société s'impose, afin de prendre en compte les différentes modifications intervenues.

Pour faire tous dépôts et publications partout où besoin sera, tous pouvoirs ont été donnés à Maître J. Giscard L. BAVOUEZA-GUINOT.

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 10 août 2021 sous le numéro CG-BZV-01-2021-D-00200.

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 10 août 2021, sous le numéro CG-BZV-01-2020-B13-00081.

*Fait à Brazzaville, le 10 août 2021*

**Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,  
Notaire.**

VIENT DE PARAITRE

# «Maison de la femme Kintélé; Orgue de la lutte des femmes au Congo-Brazzaville»

Nouvelle publication du Congolais Richard Ossoma-Lesmois résidant en France, l'ouvrage «Maison de la femme Kintélé; Orgue de la lutte des femmes au Congo-Brazzaville» est de 56 pages, paru aux éditions Muse, en Allemagne, le 27 avril 2021, dans la Collection «Langue et sciences littéraires».

Dans ce livre qui symbolise la lutte des femmes en République du Congo, l'écrivain et juriste Richard Ossoma-Lesmois réaffirme son projet d'accompagner les luttes des femmes pour l'amélioration de leur condition et leur intégration au développement réel du Congo. Sous un titre évoquant la nécessité de prendre en compte, les compétences diverses des femmes dans la famille, au travail et à l'université, dans les administrations publiques et les associations; dans le circuit global de production des biens et services; associer les femmes au processus de décisions importantes, en vue d'un bien-être général des Congolais, l'ouvrage se veut un symbole de la longue marche des femmes pour la conquête des droits nouveaux. Quasi-manifeste pour l'amélioration du statut social des femmes et l'appropriation par les femmes de tous les attributs de la citoyenneté, cet

essai littéraire gravit un palier supplémentaire vers une société de plus en plus inclusive, de plus en plus égalitaire. Deux chapitres de l'ouvrage accrochent essentiellement le lecteur. D'abord, la description par l'auteur de la Maison de la femme à bâtir dans la commune de Kintélé, à Brazzaville. Un édifice du futur, assemblage de pierres, de bois, de verre et d'acier qui sera un espace d'accueil, d'écoute, d'accompagnement des femmes rencontrant des difficultés à leur épanouissement. Etablissement public à caractère social et culturel intégrant un centre de santé pour mère et enfant, ainsi que d'autres usagers de la Commune semi-urbaine de Kintélé, la Maison de la femme collaborera avec d'autres cellules d'aide aux femmes existant dans le pays. Tels que le Conseil consultatif de la femme, instance créée par la Constitution du 25 octobre 2015, la Direction de l'intégration de la



L'auteur

femme au développement du ministère de la Promotion de la femme; l'Organisation des femmes du Congo, d'autres associations du type. Dans son ouvrage, l'écrivain et juriste ressourcement l'idée de créer cette institution consacrée à la femme conformément aux instruments juridiques internationaux signés et ratifiés par la République du Congo. Parmi lesquels, la Convention de Beijing de l'an 2000 sur l'évolution des droits des femmes en Afrique subsaharienne; les 25es de Beijing relatives au leadership féminin en matière d'entrepreneuriat; et le Protocole de Maputo conclu en 2002 concernant les violences faites aux femmes.



La couverture du livre

Ensuite, l'ouvrage projette la création d'un Musée de la femme comme acte de reconnaissance par la nation, du rôle joué par les femmes à travers diverses épopées de l'histoire du Congo. Notamment: des femmes actives lors de l'accession de la République du Congo à l'indépendance en 1960; des femmes de la lutte ouvrière ou syndicalistes; des femmes de l'Union révolutionnaire des femmes du Congo, mobilisées pendant l'élaboration du Code de la famille et de la nationalité en 1974 et en 1984. Enfin, une nouvelle génération des femmes engagées, en pointe sur les questions d'autonomisation et de participation des femmes aux cercles du pouvoir. L'objectif: infléchir les décisions importantes en une sorte d'humanisation des programmes collectifs visant à transformer la société aux échelles locale, régionale, nationale.

Le Chapitre V du livre dépeint en portraits, entre autres: Stella Mensah Sassou-Nguesso, députée-maire de Kintélé, présidente du Conseil municipal, auteure de la proposition de loi abolissant la polygamie en République du Congo; Ines Nefer Ingani, ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, commandeur dans l'ordre national du mérite, ambassadrice de la paix pour son action au règlement du conflit socio-politique dans le Pool, auteure de la loi Parité hommes-femmes. Richard Ossoma-Lesmois est juriste, spécialisé en droit international public et droit humanitaire. Auteure de plusieurs ouvrages (roman, théâtre, essai), il s'intéresse aux valeurs fondamentales de la famille, à l'évolution des sociétés contemporaines et africaines, au brassage des cultures. Depuis mars 2020, l'auteur s'implique dans la cause de santé publique concernant la drépanocytose en Afrique centrale (Tchad, République démocratique du Congo, Cameroun, Congo), lutte contre les discriminations à cause de la maladie ou le handicap.

Aristide Ghislain  
NGOUMA

EMULATION SCOLAIRE

## Dr Sylvère Malonga encourage les meilleurs élèves

Le promoteur de l'Ecole américaine du Plateau des 15 ans et de l'Ecole internationale "Espoir du pays de Mpissa", Dr Sylvère Malonga, a encouragé les meilleurs élèves de ses deux établissements, en leur donnant le certificat de meilleur élève et une enveloppe dont le montant n'a pas été révélé. C'était samedi 7 août 2021, devant les parents et les enseignants. Les élèves bénéficiaires de l'Ecole américaine du Plateau des 15 ans sont ceux du préscolaire P1, en passant par le CP1 jusqu'en classe de 5ème. Les élèves de l'Ecole internationale "Espoir du pays de Mpissa" commencent de la P1 jusqu'au lycée, en Première D.

Le Dr Sylvère Malonga a remercié le corps enseignant et le corps administratif pour le travail fourni pour que ces enfants



Dr Sylvère Malonga et son épouse



Le Dr Sylvère Malonga et son épouse, posant avec les meilleurs élèves

réussissent à leurs examens. Il a aussi demandé aux parents de les accompagner et à les encadrer. Malgré la pandémie de la COVID-19, les écoles ont tenu le cap. «L'année 2020 était une année de coronavirus, l'école était fermée en mars et les élèves en classe d'examen sont revenus en mai pour passer leurs examens. Cette année 2021, nous avons eu l'occasion de fréquenter avec la pandémie. Pendant cette période, nous n'avons pas eu des cas de COVID-19 dans nos deux écoles. Cette année se termine très bien. A l'école du Plateau des 15 ans, nous avons présenté les enfants de CM2, ils ont passé le CEPE pour un record de 100%. Ces enfants étaient en classe de CE2, nous les avons préparés et tous sont admis. Ceux de l'Ecole internationale de Mpissa ont fait un pourcentage de 100%», a-t-il déclaré. «Je suis fier d'être première de ma classe et je suis très heureuse d'avoir l'opportunité de découvrir les Etats Unis d'Amérique. Je remercie mes parents, mes professeurs, le promoteur et tous ceux qui m'ont assisté. Je veux toujours continuer dans cet élan. Je me suis donnée trois critères: le travail, la discipline et la lecture. A ceux qui ont démerité, je leur demande de ne pas abandonner. Malgré les échecs, il faut persévérer», a indiqué Précieux Missidi, élève en 4e de l'Ecole internationale Espoir du pays. Claudine Ebata Mongo, élève du CM1 de l'Ecole américaine du Plateau des 15 ans, s'est réjouie: «Je suis contente d'être première de ma classe. Mes parents sont fiers de moi. Cette année, mon secret était beaucoup lire, bien travailler, revoir les devoirs et appliquer les conseils du maître. Je passe au CM2 et je ferai encore plaisir à mes parents pour avoir le CEPE». A noter que Juliette Joanne Emvoulou Bohissa, Précieux Missidi, toutes deux élèves de Brazzaville, et Marie Ondzoki, de Pointe-Noire, bénéficient d'un voyage gratuit à Chicago, aux Etats-Unis, pendant ces grandes vacances.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

**CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION SUECO**

**Chers Parents, chers étudiants, vous qui cherchez un cadre idéal pour les études :** La Direction du Centre de Formation et d'Information Suéco a le réel plaisir de vous informer que la rentrée des semestres pairs (2è, 4è et 6è) 2019-2020 aura lieu le 12 Octobre 2020. Pour les nouveaux bacheliers et anciens étudiants, la rentrée académique 2020-2021 aura lieu le 1<sup>er</sup> février 2021.

➤ **Les Bacheliers, les filières suivantes :** **BTS & Licence Pro** : – Management des Ressources Humaines - Banque et Finance - Génie Logistique et Transport – Marketing et Action Commerciale – Comptabilité et Gestion des Organisations – Assistant de Direction – Réseau et Télécommunication.

➤ **Durée de la formation BTS : 20 mois + 2 mois de stage en entreprise**

➤ **Durée de la formation Licence pro : 10 mois + 2 mois de stage en entreprise**

➤ **Les non-bacheliers, les filières suivantes :** **CAP** : Pâtisserie & Secrétariat Bureautique : **Durée de la formation : 6 mois**

**Les inscriptions et réinscriptions sont déjà ouvertes à la scolarité**

Notre Amphithéâtre de plus de 300 places pour vous permettre de respecter les mesures barrières contre le Covid-19 lors de vos manifestations : Séminaires – Conférences – Activités culturelles...

**Suéco offre aussi des formations à la carte**

➤ **Informatique (Word – Excel – Publisher – Power Point et autres logiciels à la demande)**

➤ **Anglais (Beginner level – Intermediate level – Advanced level)**

Contacts : [suecoeec@yahoo.fr](mailto:suecoeec@yahoo.fr) / [contact@sueco.org](mailto:contact@sueco.org)  
Tél. (+242) 06.679.12.91 / 06.654.51.93

**« Suéco, Former pour libérer l'Homme »**

**OFFICE NOTARIAL de Me Chimène Prisca Nina PONGUI**  
Sis à Brazzaville (République du Congo)  
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans  
1er étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE»  
B.P.: 14745 – Tél.: (+242) 06 605 32 71//05 516 70 79  
E-mail: etudepongui2@gmail.com

**SANLAM ASSURANCE CONGO SA**  
Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
Entreprise régie par le Code des Assurances «CIMA» au capital de 4 510 000 000 de Francs CFA, Brazzaville (République du Congo)  
Rond-point City Center, rez-de-chaussée Immeuble CNSS, Centre-ville,  
RCCM: CG-BZV-01-2011-B14-00054 (Ancien no CG/BZV/11 B 3065)

## MISE JOUR DES STATUTS DE LA SOCIETE

Suivant acte sous seing privé portant mise à jour des Statuts de la société «SANLAM ASSURANCE CONGO» SA, ci-dessus plus amplement désignée, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le seize juillet deux mil vingt et un et enregistré à Brazzaville, le vingt-six juillet de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 136/5 numéro 1169.

Dépôt au greffe: un exemplaire de la mise à jour des statuts de la société du seize juillet deux mil vingt et un a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville, le vingt-sept juillet deux mil vingt et un, enregistré sous le numéro 21 DA 181.

Mention modificative des présentes a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de la société «SANLAM ASSURANCE CONGO» SA sous le numéro: M2121-299.

Par ailleurs, la comparante a requis le greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville pour mettre à jour le Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de la société «SANLAM ASSURANCE CONGO» SA au système OHADA et l'immatriculation de ladite société a été effectuée, le vingt-huit juillet deux mil vingt et un, sous le numéro CG-BZV-01-2011-B14-00054 (Ancien no CG/BZV/11 B 3065).

*Pour avis et mention*  
**Maître Chimène Prisca Nina PONGUI,**  
Notaire

## IN MEMORIAM

12 Août 2011-12 Août 2021

*Le temps qui passe et qui s'enfuit ne peut effacer ni la douleur, ni le souvenir d'un être cher.*



Voici dix (10 ans) déjà que notre très chère mère, grand-mère et arrière-grand-mère adorée, maman Thérèse DZAMA MOUDIONGUI (maman TT) de l'Archiconfrérie «Raymond Mboko» de la paroisse St François d'Assise, a quitté la terre des Hommes.

En ce jour de triste et douloureux anniversaire, tes arrière-petits-fils et filles, KOUNKOUETTES, BIKINDOU, tes nombreux petits-fils que nous sommes, Mme KOUNKOU Noemie Espérance, BIKINDOU Eurimac Fransim et autres, tes tendres enfants MOUDIONGUI Dubois, Sidonie, Roger, Célestin, Solange, René, Sylvie Louvier et Fatt, ainsi que toute la famille, prient tous ceux qui t'ont connue, d'avoir une pensée pieuse pour toi.

Des messes d'action de grâce seront dites à la paroisse St François et St Jean Bosco. Notre tendre mère, que ton âme repose toujours en paix, notre Maman Théthé chérie. Votre Kokodje Makélékélé.

## LASSARAT CONGO

Société à responsabilité limitée  
Capital social: 20 000 000 de Francs CFA.  
Siège social: avenue du Havre, B.P.: 571,  
Pointe-Noire, République du Congo  
RCCM: CG-PNR-01-2012-B12-00484

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire annuelle en date, à Pointe-Noire, du 30 juin 2021, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 29 juillet 2021, sous le n°5607, folio 139/8, la collectivité des associés a notamment décidé:

-de nommer Monsieur Erwan Bonnier, en qualité de deuxième Fondé de pouvoir de la société, pour une durée illimitée;

-de renouveler les mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant, respectivement, la société M3B Audit & Expertise et Monsieur Jacques BILALI, pour une durée de trois (3) exercices sociaux, qui arrivera à échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2023.

Dépôt dudit procès-verbal a été fait au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et enregistré sous le numéro CG-PNR-01-2021-D-00374.

La demande de modification de l'immatriculation de la société au registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été enregistrée sous le numéro CG-PNR-012021-M-01214.

*Pour avis,*  
**Le Gérant**

Maître Jean Claude TOUTONDELE LOUZOLO LOUYINDOULA, Notaire titulaire d'un Office sis au 51, rue Mayama-Moungali (Croisement Avenue Maya-Maya), République du Congo  
Tél.: (00242) 06 988 13 55 -(00242) 220051277  
E-mail: officenotarialtoutondele20@gmail.com  
Brazzaville, République du Congo

## ANNONCE LEGALE

### SOCIETE «STARTSTONE REAL ESTATE»

Société Anonyme Unipersonnelle

Au capital de F.CFA: Cent millions(100.000.000)

Siège social: 9, Avenue Auxence Ickonga, Centre-Ville

R.C.C.M: 16 B 67 61, Brazzaville-République du Congo

### LIQUIDATION ET DISSOLUTION

Suivant Procès-Verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «STARTSTONE REAL ESTATE», en date du 13 juillet 2021, reçu au rang des minutes du Notaire soussigné, et dûment enregistré à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de de Poto-Poto; la même date, sous folio 131/1 N°1623, les actionnaires de ladite société ont agréé la liquidation et dissolution.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 22/07/2021, sous le N°21 DA 173.

*Fait à Brazzaville, le 27 Juillet 2021.*

**POUR MENTION ET AVIS, LE NOTAIRE**  
**Maître Jean Claude TOUTONDELE LOUZOLO**  
**LOUYINDOULA**

## Maître Léole Marcelle KOMBO

Notaire à Pointe-Noire  
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers  
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718, Pointe-Noire, République du Congo

### ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE CASINO THAÏLANDAIS

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 21 Juillet 2021, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 03 Août 2021, sous le folio 142/4 N°5716, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: CASINO THAÏLANDAIS;

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10 000);

Siège social: Centre-ville, vers le marché Plateau, Pointe-Noire, République du Congo; Objet: La société a pour objet, en République du Congo :

-Casino; Jeux et Divertissement;

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;

Gérant: Monsieur CUI KAI.

RCCM: CG-PNR-01-2021-B13-00349 du 04 Août 2021.

*Pour insertion légale*  
**Maître Léole Marcelle KOMBO**

## VENTE PUBLIQUE

L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique organise une vente aux enchères le samedi 21 Août 2021, dans l'enceinte de son entrepôt sise au 34 rue Léon Jacob, en face de la Société AFRIC, à MPILA.

La vente commencera à 9h00, et concernera les biens suivants: du mobilier de maison et de bureau, des appareils électroménagers, des ordinateurs et imprimantes, des équipements de Gym, des matériaux de construction, des groupes électrogènes et des véhicules.

Toutes personnes intéressées sont priées de se rendre à l'adresse ci-dessus, le Jeudi 19 et Vendredi 20 Août 2021, de 9H00 à 16H30, pour la visite des articles ainsi que la prise de connaissance des conditions de vente.

N.B.: Tout participant devrait se munir d'une pièce d'identité en cours de validité pour le contrôle de sécurité.

IL ETAIT UNE FOIS UN JOURNALISTE...

## Levy Charles Ngoma Mby, un ami de l'actualité

Aux devoirs des journalistes de faire savoir les faits, par les réponses aux questions «Qui? Quoi? Quand?»; de faire comprendre les faits par les réponses aux questions «Comment? Pourquoi faire entrevoir l'avenir, par les réponses à la question «et après?», Levy Charles Ngoma-Mby, ancien président du Conseil supérieur de la communication et de l'information, ancien directeur de Télé Congo, ajoutait un enseignement sur les amis de l'actualité, ainsi qu'une réflexion sur l'amélioration de l'image des média d'Etat.

### Au sujet de la connaissance des amis de l'actualité

Levy Charles Ngoma-Mby parlait de l'existence de trois groupes d'amis de l'actualité. Le premier groupe est composé des auteurs des faits officiels et leurs partisans. Ce premier groupe d'amis attend que les journalistes parlent de l'importance des faits officiels, du rôle et de la place éminente des auteurs des faits officiels, pour le bonheur de la population et le développement du pays.

Le deuxième groupe d'amis de l'actualité, celui des personnes neutres, veut voir les journalistes parler simplement de l'importance des faits officiels.

Le troisième groupe d'amis de l'actualité est composé des grincheux et des grincheuses, qui attendent que les journalistes parlent de l'importance des faits officiels, en faisant ressortir ce qui, chez les auteurs des faits officiels, peut être mauvais pour la population et le pays. Exemple un(e) opposant(e), qui dit espérer ne plus voir l'Exécutif gouverne-

mental retomber dans la mauvaise gestion!

De ces trois groupes d'amis de l'actualité, émanent parfois des déclarations difficiles à diffuser, par rapport à la ligne éditoriale des patrons des organes de presse. C'est pourquoi Levy Charles Ngoma-Mby conseillait d'interviewer les acteurs sociaux, porteurs de déclarations, sur les préoccupations de leur entité, en leur demandant de lancer un appel à l'endroit de leurs partenaires et de leurs protagonistes, en vue du dialogue. Ensuite, en lieu et place de la déclaration intempestive, les journalistes diffusent l'interview en disant «pour plus de compréhension». Une déclaration à la presse est parfois faite d'arguments d'intimidation ou de propagande, de façon implicite ou non, raison pour laquelle on peut faire le choix de l'interview ici suggérée.

### Au sujet de l'amélioration de l'image des média d'Etat

Des entretiens avec Levy

Charles Ngoma-Mby, il ressortait cinq dés.

Premièrement, la mise en valeur des médias d'Etat dépend de chaque pouvoir en place qui a pour contraintes de faire connaître la politique de la Présidence de la République, assure la paix dans le pays et la protection des rapports internationaux, d'assurer l'éducation de la population. Cependant, tout cela ne peut empêcher l'éclosion d'une culture d'ouverture dans les média d'Etat, dans la mesure où parmi les préoccupations républicaines en démocratie, il y a le devoir de valoriser, de transformer positivement la société, n'exclut pas la précaution du respect des droits de l'homme. Dans la mesure où la volonté d'éduquer le peuple n'exclut pas le devoir de connaître et de faire connaître les principes démocratiques, notamment l'élection, le respect des mandats et l'alternance.

Deuxièmement, il peut arriver des situations exceptionnelles dans l'exercice du journalisme, par exemple, pendant les conflits internes du pays ou lors d'une prise du pouvoir par une voie non démocratique. Dans ces situations, et pour avoir une certaine liberté professionnelle, les journalistes demandent d'être reçus par le Président de la République, pour lui demander d'expliquer son action à la tête de l'Etat, pour lui demander d'indiquer l'espace de dialogue des différentes couches sociales. Les journalistes se servent alors

de ces indications reçues pour travailler.

Troisièmement, une autre manière d'avoir un angle de liberté, qu'on dit absent dans les média d'Etat, c'est de se servir de la situation sociale, de la situation économique, de la situation politique, de la situation sportive et de la situation culturelle, pour faire parler sur chacune des situations les responsables de la Majorité et les responsables de l'Opposition, et vice versa. Après quoi, le porte-parole du Gouvernement intervient pour répéter et repréciser la politique de la Présidence de la République sur les questions évoquées, culture démocratique oblige.

Quatrièmement, dans les répertoires des rédactions à travers le monde, il existe des axes incontournables de l'actualité. Par exemple, l'axe de la vie des travailleurs de tous les métiers, parce que ce sont ces travailleurs qui écoutent ou lisent les infos; l'axe de la vie des ménages, car ce sont ces ménages qui s'approvisionnent dans les marchés; l'axe des politiciens et des organisations non-gouvernementales. Ces trois axes ont en commun le Gouvernement avec ses décisions, ses projets, ses relations avec ses partenaires du pays et de l'étranger. Ce qui demande quotidiennement aux journalistes de se poser les questions suivantes: qu'est-ce qui émane des relations et du travail de l'Etat et qui influence la vie de la population? Comment la population réagit-elle

à l'action du Gouvernement et de ses partenaires? Quelles sont les conditions de sécurité, de propriété intellectuelle, de justice, qui importent pour la population? Du grain à moudre, du point de vue de la recherche des générations nouvelles des journalistes, qui s'en tiennent actuellement plus à l'information institutionnelle.

Cinquièmement, au lieu de se limiter à l'exercice de la présentation du journal, il est utile de faire de chaque sujet de la Rédaction un documentaire, dans toutes les langues officielles du pays, en faisant

parler les intelligences de tout le pays, et non d'une tribu ou d'un groupe d'ethnies seulement. Cette conduite permet à tous les journalistes et à toutes les journalistes de grandir et de prospérer dans la production journalistique.

Travaillant selon les astuces ici indiquées, aucun journaliste ou aucune journaliste ne peut être privé de la chaleur divine sous la lumière du soleil, disait ce fils de pasteur, Levy Charles Ngoma-Mby, un ami de l'actualité qui a commencé par la carrière d'enseignant, avant de devenir journaliste professionnel, deux métiers qui se soutiennent.

Nicolas NIATY et KENGUE-di-BOUTANDOU

## COMMUNIQUE

Madame WBYS TSOUKOU Victorine, frères, enfants et petits-enfants informez les parents, ami(e)s et connaissances que la dépouille mortelle de Monsieur Levy Charles NGOMA M'BY, premier directeur de la Télévision Congolaise et premier président du Conseil supérieur de l'information et de la communication décédé le 11 Avril 2020 à Paris (France) sera rapatrié au pays (Congo-Brazzaville) le samedi 21 août 2021 par vol Air France.

Les condoléances seront reçues au domicile familial: OCH Case J0146V Moundali III (Face hôpital psychiatrique «Le Cabanon»).

Sincères remerciements



REPUBLIQUE DU CONGO  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE  
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE  
UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

# APPEL A PROPOSITION POUR LE FINANCEMENT DES PLANS D'AFFAIRES

Conformément à l'Accord de financement du 20 septembre 2017, entre la République du Congo et l'Association Internationale de Développement, Groupe Banque mondiale, le Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC) lance la 3e campagne de financement des plans d'affaires ou microprojets. Le budget prévisionnel de cette activité est de 2 milliards de F. CFA.

A cette fin, le projet invite les acteurs agropastoraux et halieutiques réunis en groupements, en coopératives ou en microentreprises agroindustrielles, promoteurs de la mécanisation agricole, de la transformation, de la conservation, de la commercialisation ou de la distribution des produits agricoles des 18 districts et villes ci-dessous à déposer leurs idées ou propositions de projets auprès des prestataires de montage affectés à Impfondo, Ouesso, Pokola, Makoua, Boundji, Ewo, Okoyo, Ollombo, Ngo, Ngabé, Ignié, Brazzaville, Mouyondzi, Loudima, Sibiti, Dolisie, Pointe-Noire et Loango.

Les plans d'affaires seront financés par un système de fonds à coûts partagés associant une subvention de l'Etat, à travers le PDAC, à un apport du bénéficiaire, soit 5% pour les groupes de producteurs et 25%, pour les microentreprises.

La proposition du projet est présentée dans une fiche remplie et signée par le promoteur, accompagnée d'une photocopie de l'agrément ou du RCCM, de la liste des membres du groupement, de la coopéra-

tive ou du personnel de l'entreprise, le cas échéant, comprenant noms, prénoms, fonctions, numéros de téléphones et signatures.

La fiche de manifestation d'intérêt est obtenue gratuitement auprès du chef de secteur agricole.

Sur cette base, les plans d'affaires seront élaborés par des spécialistes individuels de montage, grâce au logiciel RuralInvest et déposés par les bénéficiaires eux-mêmes, sans aucun frais, auprès du représentant de l'organisme indépendant basé dans chaque district ou ville.

Les plans d'affaires seront analysés et sélectionnés par un organisme indépendant en tenant compte de leur viabilité et rentabilité. Une commission nationale composée des représentants de l'administration, du secteur privé et de la société civile procédera à la validation finale des plans d'affaires sélectionnés.

Les promoteurs des plans d'affaires validés signeront une convention de financement avec le PDAC et recevront des financements en nature ou en argent pour l'exécution des plans d'affaires.

Le calendrier de la campagne de financement des plans d'affaires 2021 se présente comme suit:

- Sensibilisation des acteurs: du 16 au 26 août 2021;
- Retrait et dépôt des fiches de manifestation d'intérêt: du 18 au 26 août 2021;
- Montage des plans d'affaires: du 23 août au 15 septembre 2021;
- Réception des plans d'affaires: du 20 au 25 septembre 2021;

-Analyse et sélection des plans d'affaires: du 21 septembre au 21 octobre 2021;

-Transmission des plans d'affaires au PDAC: le 25 octobre 2021;

-Validation des plans d'affaires: le 2 novembre 2021;

-Notification des bénéficiaires: le 10 novembre 2021;

-Signature des conventions de financement: du 15 novembre au 24 décembre 2021.

Le PDAC rappelle qu'aucune action prévue ci-dessus ne donne lieu à aucun frais. Tout comportement contraire de quelque acteur que ce soit, au nom du PDAC ou pas, doit être rapporté aux autorités du ministère en charge de l'Agriculture ou signalé au PDAC (06 858 88 88, pdacmaep@gmail.com).

Pour toute information complémentaire, les personnes intéressées sont invitées à contacter les directeurs départementaux de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche et les chefs de secteurs agricoles de leurs districts ou villes respectifs ou encore les antennes du PDAC basées à Pointe-Noire, Nkayi, Kinkala, Ngo et Ouesso.

Fait à Brazzaville, le 08 AOUT 2021

Le Coordonnateur National,  
Isidore ONDOKI

## FOOTBALL/ DETECTION

# «J'ai observé mais je n'en dirai rien!»

Daniel Duroir, un technicien du football français sollicité par Doless Oviébo (Président de l'AS Végas), a terminé sa mission de supervision et de détection. Avant son retour en France, il a livré un condensé de ses observations.

Au-delà de l'aventure purement footballistique, Daniel Duroir a évoqué d'abord l'aventure humaine. «J'ai été bien accueilli par le club et son président qui est un homme ambitieux, ayant envie de faire plein de choses. J'ai senti en lui un élan tangible. Je pense qu'on va continuer à travailler ensemble avec Doless», a-t-il avoué.

L'ancien technicien de l'AJ Auxerre a entretenu, cependant, un mystère sur la nature de la future collaboration avec le président de l'AS Vegas: «Je n'ai pas d'idées précises. Même si j'en avais quelques-unes, je ne vais pas le dire à tout le monde. Je ne veux pas que le club soit copié, il est très jaloux. Je vais discuter avec mon collègue avec qui on travaille. On va essayer de se rencontrer en France avec le président, puisque je suis



Daniel Duroir

sûr qu'il va s'y rendre en septembre. On va discuter du projet sportif qu'on pourrait mettre en place».

Mystère aussi sur d'éventuels garçons ou filles susceptibles d'être placés dans des clubs français. Duroir s'est montré peu loquace à ce sujet. «Ça, c'est possible, mais je ne le dirai pas à la presse. Pour l'instant, il faut que je réfléchisse. Il faut que j'analyse un peu tout ce que j'ai vu. Je le dirai à mon collègue et au président, plus

tard», a-t-il indiqué.

Cela dit, Daniel Duroir est satisfait de sa mission: «J'ai vu des joueurs avec de la qualité. J'ai vu également des joueuses puisque j'étais venu aussi pour les voir, mais il est difficile pour elles de progresser dans des conditions comme ça, sur des terrains très médiocres».

Daniel en a profité pour revendiquer des terrains d'entraînement et un encadrement de qualité pour le football congolais. «Il faut absolument des terrains et des conditions d'entraînement correctes. Les garçons et les filles ont un courage énorme, mais on ne peut pas progresser à la hauteur de ce qu'on veut ou de l'Europe avec des terrains comme ceux que j'ai vu», s'est-il désolé. Les progrès dépendront aussi «de la qualité des entraîneurs dans chaque catégorie d'âge et de la qualité des projets sportifs», conseille-t-il au foot congolais. Daniel Duroir était venu à Brazzaville en dénicheur d'oiseau rare. Sa mission consistait à superviser les joueurs de l'AS Vegas et de l'OFA pour un placement dans des clubs à l'étranger.

G.-S.M.

## VOLLEY-BALL A POINTE-NOIRE

## Plaidoyer pour la balle au filet

Plus d'un an après l'arrêt des compétitions à cause de l'apparition de la pandémie de COVID-19, le volley-ball a retrouvé ses droits à Pointe-Noire. Nous avons interrogé le médecin colonel Landry Makita, président de la Ligue, à un peu plus de deux semaines du coup d'envoi des championnats nationaux (du 4 au 12 septembre 2021 à Brazzaville). Il a saisi l'occasion pour plaider en faveur de cette discipline, estimant qu'elle est marginalisée.

**\*Comment se porte le volley-ball à Pointe-Noire, dans le contexte de la pandémie de COVID 19 ?**

\*\*Nous pouvons dire, sans risque de nous tromper, que le volley-ball était agonisant. Heureusement, le Gouvernement a autorisé la reprise du sport collectif. Et nous avons mis les bouchées doubles pour tenter de ressusciter cette discipline sportive qui faisait la fierté des Ponténégrins dans les compétitions nationales.

**\*A l'orée des championnats nationaux, comment êtes-vous en train de vous préparer pour cette compétition nationale majeure ?**

\*\*Nous nous attendions à cela, puisque la saison dernière à cause de la COVID-19, ces championnats ne se sont pas tenus. Nous sommes de plain-pied dans la préparation, pour représenter valablement le département à Brazzaville.

**\*Avec quelles équipes, sachant qu'il n'y a pas eu de compétitions à Pointe-Noire ?**

\*\*A Pointe-Noire, les joueurs étaient à la traîne. Nous les avons sélectionnés et avons formé quatre équipes au total dans les deux versions : une en seniors hommes, une autre en junior hommes, une en seniors dames et une en junior dames. Ils sont en chantier avant même la publication des dates de la compétition.

**\*En dehors des championnats nationaux, y aurait-il**



Landry Makita

**une autre compétition qui pointe à l'horizon ?**

\*\*Après ces championnats nationaux, la FECOVO (Fédération congolaise de volley-ball) organisera à Brazzaville, du 15 au 26 octobre 2021, sous l'égide de la CAVB (fédération africaine de volley-ball) zone 4, la 7e et 5e éditions des championnats des clubs jumelés à la 5e édition des championnats des jeunes U21 (messieurs et dames). A Pointe-Noire, c'est l'AS Gendarmerie (messieurs) qui a été invitée.

**\*Que diriez-vous en guise de conclusion ?**

\*\*Nul était la bonne volonté de certains bénévoles, le volley-ball n'existerait plus à Pointe-Noire. Dans notre pays, on a l'impression que le ministère des Sports c'est le ministère du football. Nous lançons un cri du cœur à l'endroit des autorités pour leur dire, qu'il faut octroyer aussi les moyens financiers aux autres disciplines sportives qui excellent pour soutenir la base. Le volley-ball a été l'un des deux sports collectifs ayant rapporté une médaille au pays lors des Jeux africains 2015. Au lieu de capitaliser cet acquis, nous sommes repartis dans nos travers.

Equateur Denis NGUIMBI  
et Madocie Déogratias MONGO

## NECROLOGIE

Le lieutenant-colonel Benjamin Ngakosso, en service à la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP), le lieutenant Alain Ngakosso, en service au 115<sup>e</sup> bataillon des Essences et Bruno Ngakosso ont la profonde douleur d'informer les familles Oyarah-Ngossi-Ngossi, Ibobona-Odzandongo, Andinga-Akouva, Tsekembé, Akiélé à Tsongo, Mouandzibi Ipoulou et Kanga Mboua, les amis et connaissances du Congo-Brazzaville et de France, du décès d'Annie Chantal NGAKOSSO NGOUASSO, fille de feu Alphonse Ngakosso et de feu Elise Mouapo, survenu le 12 août 2021, au Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°8 bis, rue Komono à Talangaï. Référence : Agence SNDE sur l'avenue Marien Ngouabi et l'avenue Kibeliba, cimetière de la Tsiémé. La date de la mise en terre sera communiquée ultérieurement.



## LE SAVIEZ-VOUS?

**FOOTBALL.** Les représentants du Congo pour les compétitions des clubs africains sont fixés sur leurs adversaires, à l'issue du tirage au sort effectué, vendredi 13 août, au Caire. Le champion du Congo en titre, l'AS Otohô, engagé en Ligue africaine des champions, affrontera celui du Mozambique, US do Songo. Les poulains du président Maixent Raoul Ominga se déplaceront à Maputo (dans la période du 10 au 12 septembre 2021), pour la manche aller, et se recevront leurs adversaires une semaine après (entre le 17 et 19 septembre) à Brazzaville où ils joueront la manche retour, dans le cadre du premier tour des préliminaires. Le vainqueur de cette double confrontation affrontera celui entre Fovu Baham (Cameroun) et Petro Atletico (Angola). Quant aux Diables-Noirs, en Coupe de la Confédération, ils vont croiser le fer avec les Burundais de Bumamuru FC qu'ils recevront au match retour dans la même période. Le vainqueur de cette double confrontation en découdra avec Orlando Pirates (Afrique du Sud) au tour suivant.

**ATHLETISME.** La crise couve toujours à la Fédération congolaise d'athlétisme, malgré la sentence de la Chambre de conciliation et d'arbitrage qui a prononcé la suspension de la décision du bureau exécutif « pour irrégularité » et autorisé José Cyr Ebina à poursuivre ses activités en qualité de président de l'instance fédérale. Un conseil fédéral devrait se tenir mardi 17 août. Suspende garanti !

**NECROLOGIE.** Héros de "Yaoundé 1972" avec les Diables-Rouges, Félix Foutou s'est éteint dimanche 8 août dernier à Pointe-Noire, à l'âge de 74 ans. Nous y reviendrons.

**HANDBALL.** Le tirage au sort des groupes des Mondiaux féminin a eu lieu. Le Congo est logé dans le groupe F en compagnie du Danemark, de la Tunisie et d'un représentant du continent asiatique.

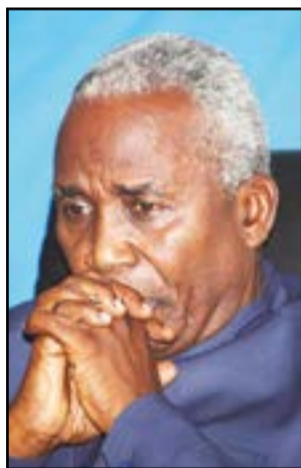
## JEAN-MICHEL MBONO "SORCIER" REpond A VOS QUESTIONS

Cet espace est réservé aux questions que bon nombre de férus du football congolais se posent sur divers sujets. Jean-Michel Mbono "Sorcier", véritable légende vivante du ballon rond congolais et africain, les a répertoriées et y répond.

**\*Quelles sont les raisons de vos brillantes victoires à l'époque ?**

\*\*J.-M. MBONO: Elles sont de trois ordres : 1-Le sens patriotique qui animait tous les joueurs et leur faisait désirer une sélection en Equipe nationale. C'était beaucoup de plaisir. Porter le maillot de l'Equipe nationale signifiait tellement de choses pour nous. Quand tu le portes, quand l'hymne national retentit, quand tu mets ta main sur le cœur, tu te sens investi de quelque chose. Le maillot national, l'hymne national, c'était notre préoccupation principale. Représenter son pays, il n'y a rien de plus beau.

2-Le sens des responsabilités qui préside à l'accomplissement de tous les actes de la vie sportive par les responsables sportifs à



tous les niveaux et, surtout, au niveau des directions techniques des équipes de toutes les instances sportives.

3-La cristallisation de l'unité nationale. Tous les Congolais étaient derrière les Diables-Rouges ; ils ont tous chanté "Congo, notre beau pays". En ce moment-là, notre pays a connu de hauts moments de cristallisation d'unité nationale, grâce au sport.

**\*Quels sont les défis du football africain à relever ?**

\*\*J.-M. MBONO: Le grand défi demeure la puissance des clubs. Ce sont les clubs qui doivent fournir des éléments de valeur, il faut que les athlètes soient bien préparés à la base. Quand vous parcourez

notre continent, vous constaterez que chaque fois qu'il y a un match du championnat européen, c'est tout le monde qui est devant la télévision. Les Africains sont complexés par la valeur et la qualité du football européen. Partout en Afrique, c'est tout le monde qui ne jure que par le Barça, le Real Madrid, la Juve... Mais quand est-ce qu'on va jurer par les grands clubs du Contient ? C'est ça le grand défi.

Quand est-ce que nous amènerons les clubs africains à la même valeur marchande, à la qualité du football européen ou sud-américain ? Il faut stimuler les dirigeants à bâtir des clubs de renom, des centres de formation et trouver des entraîneurs qualifiés. Les clubs africains n'ont pas encore atteint le niveau des clubs européens sur le plan de la puissance économique, financière et sur le plan de la faisabilité des structures et sur le plan de la perfection de leurs pratiquants ainsi que la gestion des entraîneurs qualifiés. (A suivre)

### Le Challenge Emilienne Ch. Lékoundzou à Caïman et DGSP

La première édition de la Coupe de la Ligue organisée par la Ligue départementale de handball de Brazzaville a été remportée par Caïman en hommes et DGSP en dames. Lors des finales disputées le 14 août dernier au Gymnase Nicole Oba, Caïman a défit l'Etoile du Congo (31-25), tandis que DGSP a dominé également l'Etoile du Congo (36-29).